



**COMPTE-RENDU INTEGRAL DES DEBATS DE LA SEANCE PUBLIQUE  
Du 07 février 2019**

**L'an deux mille dix-neuf, le sept février à 18h30**

**Le Conseil Municipal de la Commune de MILLAU  
étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale,  
sous la présidence de Monsieur. Christophe SAINT-PIERRE**

**Étaient présents** : MONSIEUR LE MAIRE, C. ASSIER, D. DIAZ, K. ORCEL, C. SUDRES BALTRONS, B. NIEL, B. LACAN, A. NAYRAC, L. KECHKECH, S. AYOT, A. GAUTRAND, I. CARTAILLAC, B. SOULIE, E. PLATET, M.A. ABONDANCE, P. GINESTE, R. FAYET, M. DAURES, B. OZANEAU, T. SOLIER, A. BLANCHET, C. ALIBERT, E. GAZEL, M. DURAND, A. DALLE, N. TUFFERY, P. RAMONDENC, P. BARAILLE, D. BROUGNOUNESQUE, I. CAMBEFORT, N. CHIOTTI.

**Étaient excusés** : N. FORT (POUVOIR A T. SOLIER), D. DUCROS (POUVOIR A M. DAURES), C. CONDOMINES (POUVOIR A A. NAYRAC), F. FABRE (POUVOIR A C. ALIBERT)

**Étaient absents** :

**Secrétaire de séance** : MADAME ELODIE PLATET

**Secrétaire auxiliaire de séance** : MONSIEUR JEROME CHIDO, DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES.



**18h30 – Ouverture de la séance.**

**Monsieur le Maire**

« Bien, le problème technique semble résolu, donc je demande à Monsieur le Directeur Général des Services de faire l'appel. »

Monsieur Jérôme CHIDO, Directeur Général des Services fait l'appel.

**Monsieur le Maire**

« Merci beaucoup, donc le quorum est atteint, je vous propose de passer à la désignation donc de la secrétaire de séance, qui normalement dans l'âge est Madame PLATET, donc je ne sais pas où elle est partie. Bon, donc Madame PLATET sera désignée donc secrétaire de séance. »

**Monsieur le Maire rapporte la délibération n° 01 :**

**01. "Énumération des Décisions du Maire prises conformément aux articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales depuis la séance du précédent Conseil Municipal"**

« Nous pouvons donc entamer l'ordre du jour en commençant par la délibération numéro 1, qui vise à prendre connaissance des décisions du Maire prises depuis le dernier Conseil municipal. Donc je vous fais la même proposition, donc s'il n'y a pas de remarques particulières sur ces diverses décisions, ou s'il y a des questions, de le faire au cas par cas et de ne pas lire la totalité des décisions.

Donc avez -vous des remarques particulières sur cette délibération numéro 1 ? »

***Le Conseil Municipal prend acte***

**Monsieur le Maire rapporte la délibération n° 02 :**

**02. " Désignation d'un nouvel adjoint et modification du nombre d'adjoints au sein du Conseil municipal".**

« Donc, s'il n'y a pas de remarque particulière, je vous propose de passer à la délibération numéro 2, qui est donc une délibération qui doit nous permettre d'élire un nouvel adjoint donc aux Sports, suite à la décision de démission de Monsieur Hugues RICHARD, qui a donc été approuvée donc par Madame Préfète et il convient donc désormais de procéder à l'élection d'un nouvel adjoint et dans le même temps, dans la même délibération, il convient de modifier le nombre d'adjoints, puisque nous étions dix adjoints jusqu'à présent et il vous est proposé de passer à neuf adjoints.

Donc cette élection va se dérouler donc à bulletin secret, comme il est de règle et le groupe majoritaire fait la proposition de présenter la candidature de Monsieur Bernard SOULIE.

Donc, y a -t-il d'autres candidatures à ce poste ? Donc, nous allons vous faire passer le petit bulletin blanc sur lequel donc vous pouvez exprimer votre choix. Et ensuite il me faudrait deux assesseurs pour pouvoir assurer le dépouillement de l'urne.

Alors les Conseillers, bien évidemment, qui sont détenteurs d'un pouvoir doivent reprendre les deux petits bulletins. Donc peut être de rappeler les pouvoirs, Monsieur CHIODO ? »

**Monsieur CHIODO rappelle les pouvoirs.**

**Monsieur le Maire**

« Donc vous pensez à prendre deux petits bulletins. »

**Coupure du micro**

**Monsieur le Maire**

« Bien nous allons procéder donc au dépouillement. »

**Coupure du micro**

**Monsieur le Maire**

« Bien, donc je vous donne les résultats trente-trois votants. Trente-trois exprimés. Donc, dix blancs ou nuls, donc Monsieur Bernard SOULIE est élu adjoint chargé des Sports avec vingt-trois voix et je vous félicite que pour ce résultat. »

***Élection du nouvel adjoint : Monsieur Bernard SOULIE  
23 voix pour  
10 blancs  
Vote à bulletin secrets***

**Applaudissements dans la salle**

**Monsieur le Maire**

« Merci, donc Bernard SOULIE, donc est désormais installé comme adjoint aux Sports, voilà. »

**Monsieur SOULIE**

« Je remercie, Monsieur le Maire... »

**Monsieur le Maire**

« Merci, Bernard. »

**Madame GAZEL**

**Micro éteint, inaudible.**

**Monsieur le Maire**

« Oui, bien sûr, trente-trois exprimés, Bernard SOULIE vingt-trois et blancs ou nuls dix. Donc, nous n'en avons pas terminé avec cette... Oui, mets le micro par contre. »

**Monsieur SOULIE**

« J'ajouterai que je prends le relais d'Hugues RICHARD, ce n'est pas une mince affaire, avec un certain optimisme, car j'ai coopéré avec lui voilà plus de quatre ans à la politique sportive de la Ville. Je regrette qu'il ne soit pas aller au terme

de sa démarche, à plusieurs reprises je l'ai incité à différer sa décision. Elle a été surtout dictée par des problèmes liés à son activité professionnelle. Je vais faire en sorte de me montrer à la hauteur et de suivre la fiche de route déjà établie pour cette fin de mandat. Merci. »

**Monsieur le Maire**

« Merci, Bernard. Donc, nous n'avons pas totalement terminé avec cette délibération, puisque nous devons voter cette fois à main levée, le nouveau nombre d'adjoint, c'est-à-dire porté à neuf. Monsieur CHIOTTI ? »

**Monsieur CHIOTTI**

« Bonsoir à tous. Est-ce qu'on peut intervenir ou pas là ou par rapport à la nomination de Monsieur SOULIE ? Non c'est faisable ? »

**Monsieur le Maire**

« Vous pouvez toujours intervenir par rapport à la nomination de Monsieur SOULIE. »

**Monsieur CHIOTTI**

« Je le félicite. Je n'ai pas voté pour toi, ça tu comprendras, sûrement pas ! Parce que je trouve qu'il se passe... »

**Monsieur DIAZ**

« De là tout l'intérêt du vote à bulletin secret ! »

**Monsieur CHIOTTI**

« Voilà oui, mais je n'ai rien caché moi de toute façon, contrairement à certains, donc... »

**Monsieur SOULIE**

« Je précise que j'ai voté blanc. »

**Monsieur CHIOTTI**

« Non, je risque de partir au Tribunal après là donc, c'est assez facile chez vous, là ça dégaine vite donc. Je trouve qu'il ne s'y passe pas grand-chose à cette commission. On distribue des subventions à des associations d'une année sur l'autre, d'un mandat à l'autre, sans avoir des critères très précis et tout là. Donc bon moi, ce n'est pas ce que j'attendais d'une commission des Sports, donc bon voilà moi *je m'y enmerde un petit peu* à cette commission des Sports. J'aimerais que ce soit un petit peu plus attractif et qu'il s'y passe plus de choses, voilà, ce n'est pas du tout le cas.

A la Culture, mais bon on a déjà fait l'éloge Madame ORCEL, plein de fois donc c'est ce que je tenais à dire et ce n'est pas contre la personne, Bernard qu'on soit clair. »

**Monsieur SOULIE**

« On va essayer d'y remédier. »

**Monsieur CHIOTTI**

« Voilà ! »

**Monsieur le Maire**

« Très bien. Ce n'est pas tout à fait la liaison avec l'élection de Monsieur SOULIE, mais bon. Non, après moi je ne partage pas votre avis sur les Sports. C'est aussi public que votre vote, vous vous en doutiez sur la participation. Pour des raisons très simples que j'ai déjà évoquées par ailleurs, c'est-à-dire que je pense qu'en matière sportive des progrès ont été fléchés. Hugues Richard lui-même au moment de son départ, dans une interview qu'il a donnée à la presse, a considéré que d'ici la fin du mandat, la totalité de ce qu'il avait été annoncé, serait fait.

Le plan, qui vous sera présenté au moment du budget pour l'année 2019, montrera les équipements sportifs qui seront encore mis en place sur l'année 2019, année d'investissement 2019.

Sur le fonctionnement, ce que je fais remarquer, c'est que le budget du service des Sports n'a pas bougé et que le soutien aux associations, même si vous semblez le prendre un peu de façon, enfin un peu à la dérision, soutenir les associations sportives est un élément important et notamment lorsqu'elles organisent des manifestations et il me semble que la part de la Collectivité depuis le début du mandat n'a pas failli sur ces orientations-là.

Donc, je vous propose donc de passer aux voix, pour la deuxième partie de cette délibération. Y a-t-il des voix contre ? Des abstentions ? Cette deuxième partie est donc adoptée. Je vous remercie. »

***Adoptée à l'unanimité pour la modification du nombre d'adjoints***

## **Monsieur le Maire rapporte la délibération n° 03 :**

### **3. "Installation d'une Conseillère municipale suite à des démissions"**

« Dans la même séquence, donc liée là-aussi à la démission cette fois du Conseil municipal, donc de la part d'Hugues, il nous revient le plaisir d'accueillir et d'installer une nouvelle Conseillère municipale, donc en la personne d'Isabelle CARTAILLAC, que je vous présente à toutes et à tous, qui rejoint donc ce Conseil municipal et nous l'accueillons avec un grand plaisir, voilà avec beaucoup de temps de découverte. L'ensemble des élus sont là pour vous accompagner dans votre découverte de cette fonction.

L'arrivée donc d'Isabelle CARTAILLAC, nous amène à modifier sensiblement la composition des commissions puisque, bien évidemment, Isabelle remplace Hugues dans certaines commissions et prend le relais de Bernard dans d'autres. Donc par cette délibération donc, bien évidemment, je vous propose de procéder à l'installation d'Isabelle CARTAILLAC en qualité de Conseillère municipale et de désigner en ce qui concerne des Commissions municipales permanentes :

- Madame Annie BLANCHET au sein de la Commission Attractivité, Dynamique Commerciale, Artisanat et Emploi ;
- Madame Isabelle CARTAILLAC au sein de la Commission des Sports ;
- Mesdames Annie BLANCHET et Isabelle CARTAILLAC au sein de la Commission Environnement.

Monsieur Bernard SOULIE ne siègera plus au sein de cette Commission.

Et bien sûr de m'autoriser à signer tous les documents en affairant.

Doit-on voter à main levée, là ? Donc, je vous propose un vote à main levée sur cette délibération. Y a-t-il des voix contre ? Des abstentions ? Une, deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf abstentions. Si je ne me trompe pas avec les pouvoirs. Donc, je vous remercie. »

**Adoptée par 24 voix pour**

**9 abstentions**

*(Claude ALIBERT, Emmanuelle GAZEL, Michel DURAND, Albine DALLE, Frédéric FABRE, Nadine TUFFERY, Philippe RAMONDENC, Denis BROUGNOUNESQUE, Nicolas CHIOTTI)*

#### **Monsieur le Maire rapporte la délibération n° 04 :**

##### **4. "Désignation d'un représentant du Conseil municipal au sein de diverses instances"**

« Toujours sur les modifications engendrées par la démission, donc il convient de procéder au remplacement de Hugues RICHARD dans un certain nombre de services extérieurs et d'instances extérieures à la Collectivité. Vous avez donc la liste là, des instances qui ont été évoquées et les deux instances internes avec la Commission Consultative des Services Publics Locaux et le Comité Consultatif Événementiel.

La délibération qui vous a été soumise, vous propose l'ensemble des modifications qui vous sont proposées à laquelle je vous demande de bien vouloir rajouter un élément qui vient de nous être expressément demandé par le Centre de Gestion, de désigner donc en son sein un représentant de la ville de Millau au Conseil de Discipline de Recours.

Ce Conseil de Discipline de Recours existe déjà, nous avons déjà procédé à une désignation en la personne donc de Daniel DIAZ, mais le Centre de Gestion reformule ses instances et nous demande de reprendre une délibération pour à nouveau désigner un représentant de Millau, donc en l'occurrence nous vous proposons de maintenir la représentation de Monsieur Daniel DIAZ et donc si vous en êtes d'accord vous propose, pour éviter d'avoir une nouvelle délibération à vous représenter dans quelques Conseils, d'intégrer cette nomination à la délibération numéro 4.

Donc est-ce que vous avez des remarques particulières sur cette délibération ? Oui, Madame GAZEL ? »

##### **Madame GAZEL**

« Explication de vote, en disant que nous allons voter contre, comme à chaque fois, quand l'opposition n'est pas représentée. »

##### **Monsieur le Maire**

« Merci pour cette explication de vote. Donc, je mets la délibération aux voix. Y a-t-il des voix contre ? Six voix contre. Des abstentions ? Trois. Elle est donc adoptée. Je vous remercie. »

**Adoptée par 24 voix pour  
6 voix contre**

*(Claude ALIBERT, Emmanuelle GAZEL, Michel DURAND, Albine DALLE,  
Frédéric FABRE, Nadine TUFFERY,*

**3 abstentions**

*« Philippe RAMONDENC, Denis BROUGNOUNESQUE, Nicolas CHIOTTI)*

##### **Monsieur le Maire**

« Et j'ai le plaisir de passer la parole à Bernard SOULIE pour ses premières délibérations, en tant qu'adjoint et en particulier la délibération numéro 5 : concernant la Convention de partenariat avec le SOM Football. »

#### **Monsieur SOULIE rapporte la délibération n° 05 :**

##### **5. "Convention de partenariat SOM Football 2019"**

« Merci, Monsieur le Maire. Avant d'aborder ces trois délibérations, je tiens à préciser qu'elles ont été présentées à la Commission des Sports, que notre service a voulu décentraliser et qui s'est tenue au *Stand de Tir de Naulas*, le 22 janvier 2019. Monsieur le Maire vous avez bien voulu y assister et la présider, ce dont je vous remercie. Je saluerai le courage de Monsieur CHIOTTI, qui sans chaîne et sans pneu clou est monté en vélo à *Naulas*. Donc comme quoi des fois les commissions ont un certain intérêt.

Nous avons voulu ce déplacement pour plusieurs raisons :

- En premier lieu pour anticiper le rapprochement lors de la signature d'un contrat de partenariat établi entre la ville de Millau, la Communauté de Communes Millau Grands Causses et Montpellier Méditerranée Métropole, le 30 janvier 2019. Dans ce partenariat il est prévu, je cite : « *L'alliance pour la candidature territoriale d'accueil au JO 2024* ». Or l'un des premiers équipements opérationnels communaux d'une préparation pour des équipes de haut niveau est le *Stand de Tir de Naulas*. Sur les quinze épreuves Olympiques de Tir, dix peuvent être pratiquées dès demain, c'est le *Stand de Tir* le mieux équipé du Sud de la France, on peut y pratiquer le *dix mètres au Pistolet à la Carabine* ; le *vingt-cinq mètres Pistolet* ; le *cinquante mètres à la Carabine* ;
- En second lieu, nous avons voulu saluer le travail accompli par le SOM Tir avec à sa tête le président BOURREL, qui nous a accueillis avec sa future remplaçante. Il a déjà prévu sa succession. Nous avons pu souligner aussi que le Millavois Valérian SAUVEPLANE pur produit du club, était le sportif phare de la Ville, ayant à son actif la participation de deux Jeux Olympiques en 2018 et en 2012 et co-recordman du Monde dans une discipline le *cinquante mètres Couché la Carabine* ;
- Enfin pour qu'à l'avenir nous puissions nous rapprocher des clubs, qui utilisent des installations susceptibles d'être utilisées par les équipes lors des périodes faibles fréquentations communales, au mois de juin et de juillet,

je pense au *Parc des Sports* pour les disciplines de *Rugby à VII*, la seule discipline au JO, le *Foot* pour les moins de vingt-cinq ans ; le *Tennis* et l'*Athlétisme*.

La première délibération concerne la convention de partenariat que nous avons avec le *SOM Football*, les subventions aux associations doivent être mises en œuvre sur la base de la convention au-delà de vingt-trois mille euros. C'est le cas pour le *SOM Football*, ce sera aussi le cas pour le *SOM Rugby*.

Le *Stade Olympique Millavois Football* est le deuxième club de football majeur du département de l'Aveyron. Il est en effet doté d'un budget annuel de plus de deux cent vingt mille euros et comporte :

- Quatre cent onze licenciés ;
- Une école de Football ;
- Deux cent soixante-dix-neuf jeunes de moins de dix-huit ans ;
- Et une section féminine de vingt-quatre membres ;
- Deux équipes séniors, dont une équipe masculine qui évolue en division régionale 3.

Le seul bémol c'est que ça fait pas mal de temps qui sont en régionale 3 et ils auraient dû accéder depuis quelques années en régionale 1, ce qui est le niveau moyen du *Football Aveyronnais*.

Donc il vous est proposé de, pardon, excusez-moi, il vous est proposé de voter :

- Une subvention de fonctionnement d'un montant de vingt-quatre mille neuf cents comportant l'ex-subvention Contrat Social Éducatif et Sportif ;
- Une subvention pour l'organisation du tournoi international d'un montant de quatre mille quatre cents euros ;
- Et une participation au paiement de matériel à hauteur de mille euros maximum sur présentation de facture.

Soit au total une subvention d'aides directes de trente mille trois cents euros, l'aide indirecte étant plafonnée à cent cinq mille quatre cent trente.

Après avis la commission des Sports en date le 22 janvier 2019, il est demandé au Conseil municipal :

- D'approuver les clauses et les conditions de la convention annexée à la présente délibération ;
- D'autoriser, Monsieur le Maire ou son représentant, à accomplir toutes les démarches en découlant. »

**Monsieur le Maire**

« Merci. Avez-vous des questions ? Monsieur CHIOTTI ? »

**Monsieur CHIOTTI**

« Juste par rapport ce que je disais tout à l'heure, là. Il n'est pas marqué le budget annuel du *SOM Foot* là ? »

**Monsieur SOULIE**

« Si, deux cent vingt mille. »

**Monsieur CHIOTTI**

« Ah ! Oui pardon ! Oui, deux cent vingt mille, oui, voilà justement par rapport à ça là, je ne sais pas sur quels critères on décide que l'un a tant d'argent et l'autre aussi, enfin voilà, c'est ce que je reproche à cette commission de ne pas vouloir trancher avec des critères qui soient vraiment justes pour tout le monde, voilà c'est tout. »

**Monsieur SOULIE**

« Je pense qu'il y a aussi une part d'antécédents, qui fait qu'on ne peut pas couper dans le vif, peut être à la diminution des subventions, c'est sûr. C'est valable pour le *Foot* comme pour le *Rugby* parce que les résultats, si vous voulez en fait ce sont des clubs quand même, qui ont une équipe de jeunes, quand même au niveau départemental. Ce sont les écoles, pratiquement le *Foot* et le *Rugby*, qui ont les meilleures écoles du Département. On ne peut pas sanctionner un club qui va en formation pour les jeunes, parce que l'équipe phare n'a pas de résultat. »

**Monsieur CHIOTTI**

« Alors, qu'on soit bien clair, je n'ai absolument rien contre le *Foot* ou le *Rugby*, les autres sports Co. Mais bon moi je voudrais que ce soit juste pour tout le monde, ils ont le même nombre de salariés, de licenciés, pardon. Ils ont, ici il y a un peu plus de jeunes d'un côté et un peu plus de féminines, mais bon voilà, il y a une subvention qui va du simple au double quoi, voilà donc. »

**Monsieur SOULIE**

« Sachant que quand même le local de *Foot* est subventionné par la Ville indirectement, tandis que le local *Rugby*, c'est eux qui assument les charges. »

**Monsieur le Maire**

« Merci. Y a-t-il d'autres questions ? Donc, je mets la délibération aux voix. Y a-t-il des voix contre ? Des abstentions ? Elle est donc adoptée. Je vous remercie. »

***Adoptée à l'unanimité***

### **Monsieur le Maire**

« Même type de convention pour le SOM *Rugby*, la délibération numéro 6. »

### **Monsieur SOULIE rapporte la délibération n° 06 :**

#### **6. "Convention de partenariat SOM Rugby 2019"**

« Alors, le SOM *Rugby* compte quatre cent quarante licenciés, dont trois cent soixante-dix ont moins de dix-huit ans. Il est incontournable du paysage sportif Millavois. La formation des jeunes y est une priorité tant au niveau du club que des sections sportives et des classes aménagées misent en œuvre en partenariat avec le milieu scolaire local.

Les résultats sont là, vous pouvez les lire c'est vraiment, au niveau des jeunes, c'est vraiment exceptionnel, par contre là-aussi au niveau de l'équipe phare, là-aussi on en est toujours à la fédérale 2 et on nous promet depuis pas mal de temps la fédérale 1, ça c'est quelque chose quand même qu'il y a lieu de mettre en évidence, on n'arrive pas au stade de l'équipe 1 à avoir une équipe performante. »

### **Monsieur DIAZ**

« Il faudrait cinq cents mille euros de plus. »

### **Monsieur SOULIE**

« Le projet sportif et éducatif est :

- De faire accéder l'équipe 1 sénior en fédérale 1, alors qu'il est en fédérale 2 ;
- Conforter les beaux résultats des équipes féminines, c'est vrai dans le Département, les équipes féminines de Millau sont à la pointe ;
- Renforcer le travail de formation auprès des jeunes ;
- Développer les catégories cadets, juniors avec un projet de se qualifier aux phases finales. Je précise, je fais un aparté, je précise que l'équipe junior est quand même dans un championnat national et à la tête de ce championnat national. ;
- Poursuivre le développement des sections sportives et classes aménagées.

Donc il vous est demandé :

- D'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant de vingt-cinq mille trois cents, comportant l'ex-subvention de Contrat Social ;
- Une subvention exceptionnelle de fonctionnement de vingt mille euros ;
- Et une subvention pour les manifestations suivantes :
  - Open de Roquefort ;
  - Et repas de la Saint Sylvestre.

Soit une aide directe de cinquante-deux mille sept cents euros.

Je précise que l'aide indirecte est chiffrée à quatre-vingt-quatorze mille neuf cent soixante-dix euros.

Après avis de la commission des Sports en date du 22 janvier 2019, il est demandé au Conseil municipal :

- D'approuver les clauses et les conditions de la convention annexée à la présente délibération ;
- Et d'autoriser, Monsieur le Maire ou son représentant, à accomplir toutes les démarches en découlant. »

### **Monsieur le Maire**

« Merci. Y a-t-il des questions ? Monsieur RAMONDENC ? »

### **Monsieur RAMONDENC**

« Non ce n'est pas une question, c'est juste peut-être une précision sur la promesse de la fédérale 1 au *Rugby*.

Il faut savoir que ce club a connu quand même quelques difficultés pendant quelques années, je pense que Monsieur DIAZ, il était aussi au Comité Directeur.

Donc les promesses ont été peut-être faites l'année dernière, parce qu'il y a eu une très bonne saison l'année dernière. Mais essentiellement, c'est axé surtout sur la formation, d'accord.

Et le fait que ces joueurs, que l'on forme au club, puissent à un moment donné intégrer l'équipe B et l'équipe 1, ce serait encore mieux, mais surtout de pouvoir aussi garder ses joueurs tant en étude, qu'en travail. La difficulté, elle est là.

Après bon, on n'est pas, bien sûr si l'équipe du SOM *Rugby* monte en fédéral 1 se sera très bien, je veux dire, c'est aussi la vitrine du club.

Mais il faut savoir c'est un ensemble qui est assez complexe et que les promesses ou les paroles qu'on peut faire, c'est parfois, c'est difficile à tenir surtout que la saison qui arrive là, enfin qui a suivie, est délicate donc à part de, mais même en mettant un gros chèque de cinq cents mille euros, ce n'est pas forcément parce qu'on met un gros chèque que la cohésion d'équipe est là.

Donc c'est difficile de promettre la fédérale 1, on essaie d'aller au maximum des niveaux de toutes les catégories, mais là je pense qu'il faut peut-être un peu corriger le mot *promesse* quoi, voilà c'est tout. »

### **Monsieur SOULIE**

« Je vous suis sur votre analyse et j'ai bien mis en évidence que quand même le club était un club formateur et c'est très certainement le principal club formateur de l'Aveyron. »

### **Monsieur le Maire**

« Merci. Y a-t-il d'autres remarques ? Donc, je mets cette délibération aux voix. Y a-t-il des voix contre ? Des abstentions ? Donc, elle est adoptée. Je vous remercie. »

**Adoptée à l'unanimité**

**Monsieur le Maire**

« Délibération suivante numéro 7 : concernent les *Natural Games 2019*. »

**Monsieur SOULIE rapporte la délibération n° 07 :**

**7. "Natural Games 2019 convention de partenariat"**

« Le CONG, c'est-à-dire les *Natural Games*, organise le 12<sup>ème</sup> anniversaire des *Natural Games* les 27 au 30 juin 2019.

Un dossier de demande de subvention de cent mille euros avait été déposé à la Ville. La ville de Millau versera au CONG une subvention de trente et un mille deux cent vingt euros, c'est-à-dire identique à celle de 2018, de vingt et un mille cinq cents, majorée par une subvention exceptionnelle au titre de l'aide à la location d'un local de stockage de juin à décembre 2018, ainsi que pour l'année 2019.

À titre indicatif, le soutien logistique de la Ville pour l'année 2017 était de soixante-dix-huit mille deux cents quatre-vingt-neuf, c'est-à-dire l'aide indirecte.

Il est évident que les *Natural Games* ont fait un gros effort et puisqu'on a reçu les bilans, ils sont en équilibre pour cette année. Et tous les partenaires ne s'y sont pas trompés, puisqu'ils ont maintenu l'aide au CONG et l'ensemble des aides se situe à cent soixante-treize mille trois cent cinquante-neuf, ce qui n'est pas négligeable.

Je pense qu'ils sont sur *un bon rail* et je crois qu'on a eu raison de les accompagner. Oui, bien sûr. »

**Monsieur le Maire**

« Merci. Y a-t-il des questions sur cette délibération ? Non. Donc, je la mets aux voix ? Y a-t-il des voix contre ? Des abstentions ? Elle est donc adoptée. Je vous remercie. Et tous nos encouragements au CONG pour maintenir cette année ce bon résultat. »

**Adoptée à l'unanimité**



## **Monsieur le Maire**

« En introduction donc du Débat d'Orientation Budgétaire et avant de donner la parole, donc à Daniel DIAZ, pour nous présenter les éléments donc préparatoires à ce débat et expliciter le rapport d'orientation budgétaire, moi je voudrais simplement et de façon très brève revenir sur trois points, qu'il me semble importants d'avoir à l'esprit au moment de commencer ce Débat d'Orientation Budgétaire :

- Le premier point c'est le calendrier, qui est un calendrier particulier cette année, nous avons déjà eu l'occasion ici de l'évoquer, puisqu'il est en léger décalage par rapport à ce que nous avons l'habitude de faire et je voudrais rappeler les deux raisons qui nous ont amenés à adopter ce calendrier-là :

- La première, qui est très vraisemblablement celle qui nous a le plus impacté c'est l'approbation, j'allai dire, générale et sans aucune réticence auprès de la Communauté de Communes, donc du Pacte Fiscal et Financier, qui je vous le rappelle et au cours duquel, je vous le rappelle la ville de Millau c'est engagée donc à absorber sur son propre budget les 1 % d'augmentation de la taxe sur le foncier bâti, approuvé par la Communauté de Communes, qui nous a amené à une perte globalement et pour avoir des chiffres ronds de l'ordre de trois cents mille euros sur notre propre budget en terme de recettes et qu'il a donc fallu trouver des économies en regard pour absorber cette perte de recettes et que c'est un travail complémentaire qui a été demandé à nos services, qui a pris du temps, qui a été arbitré et qui fait que nous avons donc pris un peu de retard ;

- Le deuxième élément, qui est un élément qui avait été d'ores et déjà avancé à plusieurs reprises par Daniel DIAZ, qui est l'intégration dans le dispositif Action Cœur de Ville, avec sur les plans de financement un élément qui est spécifique et je l'ai déjà expliqué à plusieurs reprises au dispositif, en ce qui concerne la part de l'État, qui est le fait que le plan gouvernemental Action Cœur de Ville ne définit pas par avance des grilles et des critères de subventionnement, qui nous permettraient d'avoir, je dirais, les mêmes modalités de travail qu'avec nos autres partenaires des Collectivités locales, je pense en particulier donc au Département ou à la Région.

Donc ces deux éléments nous ont amenés à prendre un peu plus de temps dans la préparation du DOB et ensuite du budget, c'est la raison pour laquelle nous avons ce petit décalage.

- Le deuxième élément et pour être très rapide aussi, c'est encore vous le verrez, de notre part la forte volonté de maintenir un investissement à un niveau important encore en 2019, tant en équipement, qu'en aménagement public, toujours avec les mêmes convictions et orientations que je défends et nous défendons depuis le début mandat, qui est de dire :

- Un, les investissements publics servent à maintenir de l'activité pour nos entreprises et donc de l'emploi ;

- Et sont, à des degrés divers et avec un calendrier divers inévitablement, un générateur de richesses et un générateur d'activités et un générateur d'emplois, c'est la raison pour laquelle nous souhaitons continuer à maintenir ce niveau des investissements importants.

- Et le troisième élément sur lequel, je souhaite attirer votre attention, c'est le travail engagé en 2019 et vous aurez l'occasion de le voir en détail au moment du vote du budget lui-même, concernant la modernisation de nos Services Publics et la modernisation, je dirais, de notre nouvelle façon de rendre un service au public, tant en termes de locaux et d'espace, qu'en termes de formation et je vous renvoie au plan de formation, que nous avons adopté lors du précédent Conseil municipal, mais aussi en termes techniques, puisque je le rappelle, ou je vous informe que cette année la Collectivité fera un effort considérable notamment en la matière de renouvellement de matériel informatique, qui est tout simplement la perspective de pouvoir permettre à nos services de mieux fonctionner, d'avoir un plus grand confort de fonction, de fonctionnement, pardon, et de rendre un meilleur service à la population.

Donc voilà de façon très brève les trois éléments sur lesquels je voulais attirer votre attention et je cède la parole donc à Daniel pour nous faire la présentation du DOB. »

## **Monsieur DIAZ rapporte la délibération n° 08 :**

### **8. "Débat d'Orientation Budgétaire"**

« C'est moi qui gère les pages, c'est ça ? Alors attendez déjà parce que moi, la technique là, voilà.

Oui alors juste donc on va faire le Débat d'Orientation Budgétaire, donc juste vous rappeler que l'exercice du Débat d'Orientation Budgétaire est beaucoup un exercice, qui est un exercice contraint :

- Donc il y a des éléments qui doivent figurer dedans, comme les éléments de contexte international, contexte européen, contexte français ;
- Que d'autre part c'est un document qui est réglementaire et le débat doit avoir lieu dans les deux mois qui précèdent le Conseil municipal ;
- Et puis surtout bien mettre en avant le fait que c'est un outil, qui est un outil de présentation de stratégie budgétaire et financière et ce n'est pas en revanche une présentation exhaustive de tous les lignes budgétaires, que nous ferons lors du vote du BP, du Budget Provisoire, qui aura lieu en mars, je vous donnerai que quelques grands chiffres au travers de tableaux sur les agrégats, les principaux agrégats financiers et surtout sur les

éléments de stratégie, mais il n'est pas le moment de le commenter dans le moindre détail. Bien que vous trouviez dans le rapport d'orientation budgétaire pas mal d'informations chiffrées ;

- Donc nous avons dans ce Débat d'Orientation Budgétaire quelques obligations, comme je vous ai parlé des éléments contextuels, de présenter aussi un focus spécifique sur ce qui concerne le personnel c'est-à-dire les dépenses, l'évolution ;
- Et ce n'est pas noté là, mais aussi depuis 2018 c'est tout récent, de présenter une évolution de l'épargne brute et de l'épargne nette de la Ville. On n'était pas obligé de le faire, nous sommes tenus de le faire à compter d'aujourd'hui.

Alors que sur les éléments concernant les le contexte économique, alors on ne va pas faire un cours de macroéconomie parce que ce sera un petit peu long.

Mais essentiellement sur les risques qui sont internationaux, bon de toute façon le fait de suivre les informations régulièrement, que ce soit la presse, l'info télé ou que sais-je ? Je pense que vous avez les principaux éléments sur les risques internationaux, on l'a vécu notamment au travers de :

- La crise des *Gilets Jaunes*, le démarrage, ça part bien des variations des cours du pétrole, notamment et avec des variations qui sont importantes donc évidemment en France, on est 100 % importateurs de pétrole, donc on est très impacté ;
- On va voir en 2019 un ralentissement de la croissance internationale, puisque *grosso modo* nous étions à des taux de croissance qui étaient à 2,5 % et nous allons passer à des taux qui vont être légèrement inférieurs à 2 %, donc c'est non négligeable ;
- Une problématique aussi, qui est une problématique d'augmentation des taux d'emprunt, alors pour essayer d'être simples, prenons le cas européen, la France aujourd'hui bénéficie d'une chance importante, c'est la capacité de lever de l'argent facilement, c'est-à-dire que l'argent n'est pas cher, *grosso modo* si vous voulez le taux central de la BCE, la Banque Européenne est à 0 %, donc les banques empruntent à la BCE à 0 %. Alors c'est pour ça qu'aujourd'hui vous voyez *fleurir* les offres de crédits pas chers, tant pour les entreprises, que pour les ménages, avec des taux de crédit à la consommation historiquement bas, des taux d'emprunt immobilier historiquement bas. Et pour les collectivités ça s'applique aussi, puisqu'aujourd'hui nous empruntons à des taux qui sont inférieurs à 2 % sur quinze ans ou vingt ans. Donc, il y a un effet d'aubaine, si je vous le dis c'est que aussi la politique financière de la Ville, notamment sur l'emprunt, l'endettement, elle est dans ce contexte, c'est le moment d'emprunter, il faut le faire et l'endettement ne pose pas problème, si les taux sont très bas, *grosso modo* on rembourse pratiquement que le capital et très peu d'intérêts, donc c'est un élément important. En revanche, il risque d'y avoir des tensions sur ces taux, puisqu'il est prévu qu'à partir notamment de 2019 et 2020 les taux remontent, puisqu'on voit que le contexte est devenu un peu plus inflationniste, à partir de moment où vous avez de l'inflation, vous êtes tenu de rendre le crédit un peu plus cher pour éviter le risque inflationniste, puisque *l'inflation nourrit l'inflation*, comme on dit.

Alors en France, la particularité en France, on est un peu les, malheureusement, *les petits canards* de l'Europe notamment, bon j'allais presque dire : « *On cumule les handicaps.* » On a une faible croissance, puisqu'aujourd'hui on est plutôt à 1,5 - 1,6 donc très en retard par rapport à la Zone Euro et les prévisions budgétaires sur la croissance ne sont pas très bonnes pour l'année 2019.

On assiste à un dérapage du déficit public, puisque vous avez vu que le plan douze milliards *Gilets Jaunes* génèrent automatiquement de l'ordre de zéro deux à zéro trois points de déficit du PIB en France.

Alors je vous rappelle que le PIB, *grosso modo* c'est la richesse nationale, c'est :

- La somme des dépenses de consommation ;
- Plus la somme des dépenses d'investissements ;
- Auxquels vous rajoutez les exportations ;
- Et auxquels vous enlevez les importations.

Donc *grosso modo* chaque point de déficit budgétaire d'accord, coûte vingt-deux milliards d'euros à l'État, donc voyez que les dérapages ça signifie tout de suite, aller chercher des milliards d'euros et puis la France, elle cumule des exercices déficitaires.

Moi j'ai connu des excédents budgétaires, mes enfants je pense qu'ils ont connu que des déficits budgétaires.

Donc ça, ça va être compliqué, je pense qu'on a un contexte encore plus tendu que le plan à douze milliards, c'est qu'il y a aussi la fameuse sortie du débat des *Gilets Jaunes*. Donc si la sortie du débat des *Gilets Jaunes* doit se faire avec des moyens financiers, ça veut dire quoi ? Ça veut dire que s'il faut donner plus, il va falloir éventuellement dépenser moins ou lever de la fiscalité, enfin c'est un cercle qui est quasi impossible à régler, à moins qu'on puisse penser qu'il existe des réserves financières très importantes : l'évasion fiscale ou autres, qui permettent finalement que tout ça n'est qu'un petit problème, ce que je suis bien loin de partager.

Ça veut dire pour nous au niveau de la Collectivité que le danger, c'est qu'on est dans une phase où aujourd'hui on compense la TH, je vous rappelle qu'en 2020 la TH sera éteinte et qu'on est, en fait on est compensé par l'État à 100 %, alors bon la parole de l'État *vaut ce qu'elle vaut*, il y a quand même des risques que les compensations ne soient pas

intégrales, ou qu'on nous demande un effort supplémentaire sur les plans d'économies des Collectivités locales, sachant que le *gouvernement Hollande* avait déjà demandé un effort de plus de onze milliards.

Donc tout ça pour résumer en disant : « *Le contexte n'est pas très favorable.* » Et plus encore que cette dimension, qui est une dimension là factuel sur des chiffres, c'est peut-être plus encore un problème de nature psychologique, puisque la France a pour caractéristiques d'avoir un contexte législatif et fiscal, qui est mouvant, donc finalement au niveau de l'investissement ça n'attire pas forcément les investisseurs, parce qu'ils ont besoin de s'inscrire dans la durée et même sur la population, on constate qu'à priori la redistribution de pouvoir d'achat ne va pas nécessairement à la consommation, mais va à l'épargne et souvent à l'épargne morte, si j'ose dire, parce que quand vous avez des anticipations négatives, vous avez tendance à épargner en disant : « *Les lendemains ne sont pas forcément brillants, donc soyons précautionneux.* »

Voilà les principaux éléments de contexte, alors sur notre exercice 2019 chaque année on vous fait un focus de dire : « *Finalement, une fois qu'on a brossé ce contexte général, comment ça se passe pour nous, pour notre budget ?* » Alors les événements cette année sur 2019 en majeur, vous avez :

- La reprise du PPCR, c'est-à-dire le Parcours Plan Carrière Rémunération, donc nous serons au niveau des collaborateurs de la Ville, l'impact financier sera de l'ordre de cent mille euros, sachant qu'en 2018 il y avait eu un *standby* sur ce qui concerne le PPCR ;
- Nous intégrons les personnels du CCAS pour le portage de repas à domicile, alors ce qui va permettre d'optimiser, bien évidemment la structure, mais augmentation sur le budget Ville environ cent vingt-cinq mille euros de dépenses, bien évidemment compensées par la baisse de la subvention, qui est faite au CCAS au titre de la subvention d'équilibre ;
- Monsieur le Maire en a parlé, il y a le projet de Territoire et le Pacte de Solidarité Financière qui pèse trois cent trente mille euros, donc un peu plus que trois cents mille euros. On fera un focus spécifique dessus parce que c'est quelque chose qui est complètement novateur. Moi je suis assez enthousiaste sur la question, mais bien évidemment en étant enthousiaste il faut quand même trouver trois cent trente mille euros et dans le cadre des finances qui sont entendues, nécessairement dans les Collectivités, trois cent trente euros, ce n'est pas forcément très facile à faire, même si dans les grandes masses des budgets, on parle de millions d'euros, de recettes de trente-cinq millions, ça fait que 1 %, mais ce 1% encore faut-il aller le chercher ;
- Nous aurons aussi à faire en 2019 le transfert de la compétence Enseignement Supérieur. Alors ce n'est pas un *serpent de mer* ce dossier-là, mais c'est un dossier qui est compliqué. Alors la bonne nouvelle, c'est que les présidents en ma présence ont fait une réunion pour confirmer le fait qu'au niveau de l'Enseignement Supérieur les deux Collectivités allaient travailler *main dans la main* et il y aura un courrier conjoint qui est fait ou qui va être fait, puisque la réunion dont je vous parle date d'il y a une quinzaine de jours à Madame DELGA, lui disant : « *Nous marchons main dans la main.* ». La phase 2, c'est que nous allons programmer en février-mars les entretiens les deux Collectivités avec les responsables des différents pôles d'enseignement, alors que ce soit le Greta, que ce soit le Lycée, que ce soit Millau Enseignement Supérieur, avec vocation de voir quels sont leurs projets, présenter ces projets à la Région pour pouvoir bénéficier d'une aide. Alors, moi je ne démords pas de l'idée que rien ne se fera sans la Région, que la Région de ce que j'ai vu au travers du Schéma Régional Enseignement Supérieur, c'est qu'il y avait une volonté de développer les *villes d'équilibres* qui, je crois que c'est le terme exact est utilisé par la Région. Millau en fait partie et le bassin sud aveyronnais et qu'à ce titre existait une enveloppe qui était prés positionnée à hauteur de deux millions quatre cents mille euros sur le mandat ;
- Un autre élément à prendre en compte, alors on ne l'a pas évoqué encore en Conseil municipal, ni en Conseil de Communauté, mais nous retravaillons sur la définition du périmètre de la politique commerciale, en synthèse, mais vraiment synthèse, le constat qui est fait, c'est : « *Millau au niveau du commerce se porte plutôt bien par rapport aux autres villes équivalentes à Millau.* ». On a un taux de vacance commerciale qui est un peu inférieur aux autres villes, de mémoire en données corrigées, on est à 17 % pour des moyennes de strates aux alentours de 23 - 24 donc on n'a pas à rougir, le commerce se porte plutôt bien, mais en revanche on a une problématique, c'est qu'on a eu la *locomotive* centre *Capelle*, qui a finalement irriguer sur le boulevard de *Bonald*, qui a irrigué sur la *République*, mais enfin etc. Mais malgré tout l'hyper centre, *le poisson*, la ville de Millau est particulièrement la rue du *Mandarous* et la rue *Droite* sont un peu en déshérence, donc il faut s'en préoccuper. Donc la décision qui sera à prendre est une décision de dire : « *Il y aura deux acteurs.* » Il va y avoir un acteur qui est :
  - La Communauté de Communes, dont je vous rappelle qu'elle gère déjà les zones d'activités économiques, qui va s'occuper de la définition de la stratégie de la politique commerciale, alors quand je dis « stratégie » c'est mener les études nécessaires, avoir un observatoire du commerce, pourquoi pas ils réfléchissent à la notion de la création du poste de *manager de centre-ville* ;
  - Et la Ville travaillerait beaucoup plus avec l'Office du Commerce sur la partie animation.

Je vous donne les très, très grandes lignes, puisque je vous rappelle que la redynamisation du centre-ville et notamment le commerce fait partie intégrante du programme Cœur de Ville ;

- Et bien évidemment et toujours moins un virgule un million de DGF, alors excusez-moi c'est *ma marotte*, mais chaque année et pour les suivantes, ce sera pareil, ce sera moins un cinq et je dirais : « *Et toujours un million six d'euros en plus.* » Mais alors là vous savez parfois *le hasard fait bien les choses*, on augmente les impôts en 2017, et finalement aujourd'hui notamment pour la Taxe d'Habitation, une grande partie est épongée par l'État, donc finalement sur une période très courte la Taxe d'Habitation, on aura un peu pris aux Millavois, mais le calcul d'un point de vue stratégie budgétaire s'est avéré très payant, puisque finalement il ne nous restera que la partie de la Taxe Foncière, alors il faut être opportuniste dans la vie, et donc on l'est, les affaires tournent plutôt bien.

Alors concernant les objectifs budgétaires, alors bon les objectifs budgétaires de 2019, heureusement je fais de la redite, ils sont les mêmes que ceux de 2018, ainsi que les mêmes des exercices antérieurs, puisque c'est la stratégie de la Ville qu'on vous redécline en six points, Monsieur le Maire l'a évoquée :

- Investir et soutenir l'emploi ;
- Renforcer le service de proximité à la population, donc c'est notamment, ça se décline par du meilleur service plus accessible, notamment le Guichet Unique ;
- Soutenir les associations locales et les grands événements, alors là-aussi c'est *une marotte*, mais il faut savoir quand même qu'une ville comme Millau, par rapport à des villes comparables, consacre à ces associations près d'un million d'euros de plus sur son budget par rapport aux villes comparables, donc quand je vous disais trouver trois cent trente mille euros, c'est difficile, bon pour l'instant on est toujours un million d'euros supplémentaire, ça veut dire qu'on n'a absolument pas dégradé les indicateurs qui étaient ceux de 2014 avec une situation financière, qui vous le reconnaîtrez, a quand même bien changée notamment de par les éléments de contexte ;
- Maintenir la tranquillité publique, bon ça bien évidemment, être heureux c'est aussi le vivre ensemble et c'est faire que les gens se sentent en sécurité dans la ville de Millau avec notamment tout le plan de déploiement de la vidéo ;
- Moderniser l'administration municipale, je vous en dirai quelques mots parce qu'on ne l'a jamais évoqué, c'est juste dire : « *Il est temps que la Ville se préoccupe de l'outil numérique qu'elle met à disposition de la population et aussi en interne les outils de travail et la performance pour les collaborateurs.* » Donc je vous parlerai du plan ;
- Et développer la démarche écoresponsable, bon c'est la partie vous savez du plan qui est faite avec le Parc des Grands Causses, sur les couvertures photovoltaïques sur les toitures du foncier de la Ville, mais c'est aussi le traitement différencié sur les espaces verts pour la végétalisation, donc les axes, ce sont des actes qui sont moins structurants ;
- Alors concernant les dépenses courantes, comme je l'ai dit, je ne vais pas vous commenter tous les postes, puisque nous les verrons dans le budget, j'espère que le tableau est assez lisible, oui visiblement. Alors qu'est-ce qui est important, alors ce n'est pas pratique, les commentaires en grandes lignes à retenir... »

**Madame GAZEL**

« Désolée, je n'ai toujours pas les mêmes chiffres. »

**Monsieur DIAZ**

« Bien, je regarderai, il y a peut-être une erreur là, marginalement, ça doit être très marginal. »

**Madame GAZEL**

« Je prends le chiffre global total d'évolution, on a un cinquante-quatre, vous avez un trente-neuf. »

**Monsieur DIAZ**

« Moins un cinquante-quatre et moins un quarante, bon on a zéro virgule zéro un point d'écart ? Oui, bon. Oui, ça vari sur quelles rubriques ? »

**Madame GAZEL**

« Pardon, c'est moi qui ne suis pas dans le bon tableau, pardon, excusez-moi. »

**Monsieur DIAZ**

« Mais, vous êtes toute pardonnée !

Alors ce qui est à retenir sur ces grandes dépenses courantes :

- La stratégie n'a pas changé, vous voyez qu'on demande un effort sur les charges à caractères générales, c'est-à-dire les dépenses courantes, puisqu'effectivement on a dû retrouver trois cent trente mille euros de dotation pour la Communauté de Communes sur le Pacte Financier et Fiscal. Mais je souhaite quand même vous dire que quand on compare le montant du budget réalisé à 2017 nous étions à cinq millions trois cent vingt-trois mille et on demande d'être à cinq millions cent quinze mille, donc ce n'est quand même pas un effort monstrueux puisqu'on a toujours dit que l'essentiel des économies avaient été réalisées sur 2016 et 2017 ;
- Concernant les charges de personnel, alors là il y a un vrai effort, puisqu'on a un objectif de tenir la masse salariale en 2019 *quasi* à l'identique par rapport à l'exercice 2018 en résultats provisoires et vous aurez un commentaire spécifique par la suite, on fera un petit focus sur les charges de personnel ;
- Et le dernier poste qui est important en masse, c'est les charges de gestion courante, donc voyez qu'elles sont à peu près étales, c'est-à-dire que ça concerne essentiellement les subventions aux associations, il n'y a pas de

grand changement, la seule différence provenant des budgets sur le CCAS notamment et cuisine centrale, mais c'est marginal.

Donc pour résumer sur les dépenses courantes, c'est une tenue du budget à au moins trente-neuf ou peut-être dans les documents moins quarante-deux, mais tout ça de façon c'est du prévisionnel, donc les chiffres peuvent légèrement évoluer en passant en clôture administrative et moi je voudrais en profiter pour remercier notamment les collaborateurs de la Ville, parce qu'on a demandé un effort important en termes d'économie, alors il y a, si vous voulez, deux choses :

- L'effort que vous voyez sur les charges à caractère générale, bon en fait la tendance est que sur le mandat on aura peut-être demandé un effort de 5 à 6 % du montant des dépenses générales aux collaborateurs. Alors ça ne doit pas mettre les collaborateurs en tension, parce qu'on a notre responsabilité. Les économies demandées au personnel ne sont concevables, une fois qu'on enlève les *dépenses superfétatoires* comme on dit, que si nous-mêmes en tant que manager on a la capacité, à organiser les services, de façon à ce qu'ils puissent générer ces économies, je parle de mutualisation, je parle d'outils informatiques, on ne peut pas faire des économies *ad vitam aeternam* si on n'a pas changé le cadre de référence et je souhaitais les remercier parce que l'effort est somme toute assez conséquent ;
- Alors concernant le focus sur les ressources humaines, bon l'année 2019, ça a été un moment difficile, j'ai un souvenir un peu ému du Conseil municipal envahi à la fin 2018 avec des tensions, qui étaient assez fortes, il faut accepter, c'est aussi la vie, il peut y avoir des insatisfactions. L'important c'est de renouer le dialogue et de se donner les moyens. Alors il y a une décision déjà qui a été prise, c'est de créer dans le cadre de ce renforcement une instance supplémentaire qui va être le pré comité technique pour pouvoir vraiment parler avec les représentants syndicaux de :
  - Quels sont les problématiques rencontrées ;
  - Quelles sont les *desiderata*.

Je couple tout ça avec les visites qu'a faites Monsieur le Maire auprès de tous les services, qui je pense sont allées de janvier à mars pour essayer de donner de la proximité et que déjà on se comprend bien, parce que bien se comprendre ça fait que les choses se passent mieux, j'en veux qu'une preuve, j'avais été personnellement, mais excusez-moi c'est un peu voix *off*, surpris quand il y a eu des personnes concernant la petite enfance qui s'étaient plaintes et je m'étais dit : « *L'investissement est conséquent, c'est visiblement un très bel outil, il y a eu un travail en amont qui a été gigantesque, il y a eu de la concertation et finalement tout ça ne génère que frustrations, dépits, tristesses.* » Alors je suis allé visiter le Pôle Petite Enfance, je ne sais pas si tout le monde l'a fait. J'ai vu un outil de deux mille mètres carré, magnifique, j'ai rencontré les responsables, qui m'ont parlé que de concertations, d'associations et de qualité du travail fait. Je sais que budgétairement les moyens humains ont été renforcées de manières importantes, puisque tous les stagiaires ont été titularisés, que tous les temps partiels sont devenus à temps plein et je me suis dit : « *Ah ! Il y a quelque chose que je n'ai pas compris, peut-être que les réflexions étaient liées au contexte morose, mais en toute honnêteté si des gens ne se satisfont pas de travailler dans ce cadre, j'ai un peu le mal à comprendre.* » Et je pense qu'il y a beaucoup de villes de vingt-cinq, trente mille habitants qui enviraient un tel outil, que je trouve en tout point superbe, d'ailleurs Madame GAZEL vous-même lors du coupage du ruban, vous avez bien dit : « *Que c'était un super outil et qu'il était vraiment très important puisque la partie pédopsychiatrie sur les zéro-trois ans été amené à beaucoup se développer que l'outil serait très adéquat.* » Donc, voilà mais je pense qu'il faut au moins savoir entendre quand il y a des insatisfactions, il faut essayer de les dénouer, mais parfois il faut aussi repositionner le problème à sa juste valeur, parce qu'on ne peut pas nécessairement tout entendre.

Le deuxième volet, c'est l'accompagnement des agents dans le développement de leur métier, bon alors ce n'est pas, je dirais, ce n'est pas un *scoop*, mais bon la Ville peut dire : « *Les services, notamment RH, ont mis un plan de formation, c'est le premier plan de formation, en tant que tel qui existe à la Ville, c'est un peu surprenant, mais c'est comme ça, mais au moins on a une vision un peu prospective sur la formation.* »

Il y a une poursuite de la politique de la titularisation, puisqu'il y a eu soixante et une personnes, collaborateurs titularisés depuis 2014, on a 91 % des effectifs, la fonction publique territoriale étant à 80 %, donc on est plutôt, si j'ose dire, pas des *tenants de la précarisation*.

Et il y a le gros dossier qui reste un dossier, il faut en passer par là, par le porte, par la fenêtre, si possible par la porte, sur l'aménagement du temps de travail, puisque c'est une contrainte légale.

Alors moi j'ai noté en point final sur la question, mais qui résume un peu ce que je vous ai énoncé avant, qu'il y avait un objectif ambitieux, qui était le GPEC, parce que de toute façon dans le management des ressources humaines, ça ne se passe bien que si les collaborateurs, on est exigeant vis-à-vis d'eux et que la contrepartie c'est l'écoute et la promotion et la capacité qu'ils ont de se projeter dans l'organigramme de la Ville. Donc ça c'est un objectif ambitieux clairement, il n'existe pas encore à date, il faut y travailler, mais les choses avancent.

Concernant, pardon je fais marche arrière, concernant les ressources humaines, alors vous avez un deuxième focus, là je n'ai pas de commentaire très particulier à faire, si ce n'est, vous dire qu'effectivement concernant les effectifs de la Ville nous sommes passés en 2016 de quatre cent neuf et nous étions trois cent quatre-vingt-sept, donc si je ne dis pas de bêtises, ça doit faire moins vingt-huit postes sur la période, alors je vous l'ai dit, il y a eu de la titularisation, mais il y a eu

clairement des non-remplacements de départs en retraite et vous avez aussi l'effet d'étape, puisqu'aujourd'hui il n'y a plus de date et nous avons un effectif global de trois cent quatre-vingt-sept personnes, mais une fois encore il ne faut pas se focaliser sur le nombre, il faut se focaliser sur les missions, l'organisation pour gagner en productivité, le nombre ne fait pas grand-chose à l'affaire, en ce qui me concerne. Et vous avez un focus sur les rémunérations, donc il vous montre que sur 2019 l'objectif est à quatorze millions neuf cents mille euros peut être un peu moins, sur cette évolution en fait elle est en ligne avec ce qui était prévu, parce que excepté l'exercice 2017 où je vous rappelle qu'il y a eu une CAP et un RIPSEEP, qui étaient conséquents pour un budget de six cents mille euros, on était à peu près en ligne sur ce qui avait été définie en trajectoire avec une croissance de masse salariale aux alentours de 1 %. Et une fois encore quand je vous ai parlé des risques, on ne sait pas ce que donneront les sorties de crises aujourd'hui en France et si une décision de l'État sur l'indice des fonctionnaires, sachant que notamment en 2019, il y a une révision des politiques publiques sur la question, là je ne suis pas devin, en revanche c'est sûr que si ça venait à déraiper, le point coûte cent cinquante mille euros.

Alors concernant les recettes de fonctionnement, vous voyez, pas grand-chose à dire, nous sommes à moins 1,54 %, la seule chose qui est vraiment significative, c'est le fait qu'avec la Communauté de Communes, donc nous passons le Pacte Financier et Fiscal, ce qui veut dire que la Ville va baisser sa Taxe Foncière de 1 %, donc vous le voyez dans les produits fiscaux, ils sont un peu tendus, puisqu'on est quasiment à étale de l'année 2018, donc on n'a aucune progression du fait de cette baisse du 1 % et que aussi on aura une petite baisse de participation de la Communauté de Communes au titre de la Dotation de Solidarité Urbaine, qui sera de trente-quatre mille euros, donc ça fait trois cent trente-quatre mille euros qu'il faut trouver en ressources.

Voilà les principaux éléments pour le reste rien de bien nouveau par rapport à l'exercice antérieur.

Alors ça c'est important, c'est un résumé sur le résultat le fonctionnement de la Ville, c'est-à-dire les recettes de fonctionnement moins les dépenses. L'important, vous voyez, c'est que depuis *grosso modo* 2018, il y a une évolution parallèle à la baisse des recettes et aussi des dépenses, ça veut dire ça qu'on sait manager nos dépenses, pour se caler sur les recettes, c'est-à-dire pour préserver notre épargne brute, notre épargne brute ne se dégrade pas, alors c'est fondamental parce que c'est elle qui participe au remboursement du capital de la dette et bien évidemment quand on emprunte le remboursement du capital augmente et si jamais on ne tenait pas ces agrégats-là, alors on se mettrait en difficulté en termes de solvabilité.

Alors concernant l'investissement, pourquoi poursuivent l'investissement ? Alors mis sous forme de questions, j'espère que tout le monde a la réponse, parce que dans sa vie personnelle aussi on investit, alors c'est naturellement il y a plusieurs *items*, c'est tout ce qui concerne :

- L'amélioration du cadre de vie, alors les dossiers comme :
  - Le quai ;
  - Le Voultre.
- La modernisation du service public :
  - Le Guichet Unique et rendre l'information plus accessible pour le public ;
  - Développer les équipements éducatifs, culturels et sportifs, alors y aura le gymnase *Paul TORT*, il y a le CREA par exemple ;
- La famille, de la petite enfance aux seniors, alors là il y a deux belles satisfactions, c'est :
  - Le Pôle Petite Enfance récemment inauguré, qui a su mobiliser les ressources de tous les partenaires et là je les en félicite, parce que tout le monde a joué le jeu et a produit un bel outil ;
  - Et puis un dossier qui, moi qui ne suis pas un Millavois de souche, mais qui vient à Millau depuis des décennies, l'EHPAD, alors là l'EHPAD je crois que c'était un projet en 2012 où l'EHPAD devait absolument être signé, alors on ne sait pas ce que c'est devenu, on ne peut pas dire que la Ville est le financeur, mais la Ville a certainement été l'aiguillon, qui a permis de débloquer le dossier et ça représentera un investissement de mémoire de l'ordre de vingt-trois millions d'euros ;
- Et bien évidemment l'investissement soutient l'activité économique à l'emploi, on a énormément d'entreprises ici, qui sont des PME et des artisans et les carnets de commandes sont très largement gonflés par l'investissement des Collectivités et d'ailleurs si l'État était amené à trop nous contraindre, sachant que les Collectivités locales sont le premier investisseur en France, globalement tout le monde en paierait le prix, donc pour l'instant nous tenons l'investissement.

Vous avez, je crois, ensuite le *trend* concernant les investissements, qui ont été mandatés, alors pour que ce soit lisible, je suis sorti de la notion comptable, vous savez avec les investissements, avec les notions de reste à réaliser, c'est un peu compliqué, ce n'est pas parlant, on ne parle que des investissements mandatés, c'est-à-dire ce qu'on a réellement décaissés en trésorerie, c'est-à-dire les factures qu'on a payées.

Alors voyez que vous avez les chiffres des années 2014 à 2019, donc on a un volume moyen annuel qui est de l'ordre de sept millions d'euros d'investissements, c'est très important puisque sur le mandat précédent on était à moins de trois millions et demi d'euros d'investissements, donc on est au-delà de fois deux par rapport à l'équipe précédente, alors ce n'est pas un concours, mais c'est juste pour positionner les choses et je dirai, parce que là en tant que financier je dois le dire quand même, que nous sommes à un niveau tangentiel, c'est-à-dire que *nous tenons la baraque* et c'est assez

sécurisé, mais on est tout *feu tout flamme* sur l'investissement, on peut guère aller plus loin, mais bon c'est déjà très conséquent.

Le chiffre de 2019 que vous avez, huit millions quatre cent deux mille, en revanche celui-là est à prendre un peu avec précaution, parce que bien évidemment, je ne peux pas vous dire combien on va mandater réellement 2019, il y a huit millions avec les reste à réaliser, c'est la seule année où ils sont inclus, il est probable que le mandaté, ce situera dans les mêmes volumes que l'année 2018 à peu près sept millions, sept millions et demi.

Ensuite concernant les axes privilégiés de *Millau 2030*, bon juste pour dire que l'investissement, c'est une vision de territoire, donc on est sur des investissements à moyen terme, alors il va de soi, c'est comme n'importe quelle structure, quand on investit, on pense au quotidien et on pense au futur. Le futur étant, la ville a deux objectifs :

- Maintenir les équipements existants ;
- Et développer des nouveaux existants pour assurer des nouveaux services à la population.

Alors vous avez ici les axes, qui sont les axes privilégiés et là on fait un effort sur les nouvelles technologies, on en parlera dans ;

- Le développement du numérique ;
- Le commerce et l'économie, je vous l'ai évoqué en partenariat avec la Communauté de Communes ;
- Les équipements structurants, c'est tout ce que je vous ai évoqué le Pôle Petite Enfance, le CREA ;
- Les espaces publics, c'est toute la partie de la revitalisation des lieux de vie pour les Millavois ;
- Et le logement qui est un effort très important à consentir, parce que clairement la Ville a pris un retard, à mon sens, quasiment de plusieurs décennies et l'offre de logements aujourd'hui n'est pas du tout adéquat par rapport à nos objectifs d'accueil de population et le *job* se fera avec la Communauté de Communes.

Alors après, les principaux dossiers, je ne resterai pas longtemps dessus, c'est juste pour que vous les visualisiez, de vous donner :

- Quel investissement en synthèse ?
- À Quoi ça correspond ?
- Quel est le coût ?
- Quels sont les partenaires ?
- Et j'ai tenu à ce qu'on mette les subventions, parce que bien évidemment pour la Ville aller chercher des subventions qui existent c'est fondamental, parce que tout ce qui est pris en subventions évidemment, c'est de l'endettement en moins.

Donc sur le Pôle Petite Enfance, vous avez les éléments quatre millions neuf cents mille hors taxes et les subventions et les différents partenaires très importants sur ce dossier, on peut dire que c'est une réussite architecturale, c'est une réussite managériale et c'est une réussite de partenariat, parce que le taux de financement à 30 % est un taux, qui est un taux intéressant, sachant que tout n'est pas nécessairement éligible.

Le CREA et le SILEX donc ça, ça démarrent les travaux je crois en février, si je ne dis pas de bêtises, normalement en février, donc vous envoyez un budget qui est hors équipement d'un million deux cents mille euros, avec un subventionnement très important à près de 52 %, donc les travaux démarrent en février, mais je ne vais pas vous décliner tous les éléments.

Le complexe *sportif Paul TORT* qui a été inscrit dans le budget de manière assez tardive, parce qu'on l'a complété entre le gymnase, c'est la tranche 1 et il y aura de mémoire la piste d'athlétisme en tranche 2, donc avec les partenaires Europe / État pour un financement croisé et subventionné à hauteur de 34 %.

Les quais *Sully Chaliès*, je n'ai pas de photo-là. Monsieur le Directeur de la Com, je n'ai pas de photo. »

**Monsieur DRAJKOWSKI**

« Cliquez ! »

**Monsieur DIAZ**

« Je clique. »

**Monsieur le Maire**

« C'est pour entretenir le suspense. »

**Monsieur DIAZ**

« Ah ! »

**Madame GAZEL**

« ...les subventions... »

**Monsieur DURAND**

« C'est comme les subventions, ... »

**Monsieur DIAZ**

« Alors... »

**Monsieur le Maire**

« On aurait dû faire des effets, quand il y avait 55 % de subventions. »

**Monsieur DIAZ**

« Oui, mais alors vous voyez, quand même on est d'une grande probité, parce qu'il est important ce dossier et il faut dire, je n'ai pas l'habitude d'être trivial que : « *Le financement, il est merdique.* » »

**Monsieur DURAND**

« En fait, il y a la Région. »

**Monsieur DIAZ**

« Alors, il y a la Région qui est à hauteur de cent quarante mille euros, alors c'est, après si voulez ce que je vous ai évoqué sur les investissements, ce sont des choix, évidemment le choix de faire un équipement n'est pas *critérisé* par rapport à : « *Combien j'aurai de participation ?* » Ce sont des choix politiques. Alors j'accepte parfaitement bien moi, qu'il y a eu de la contestation, que des personnes ça ne les satisfassent pas, que des personnes disent : « *C'est beaucoup d'argent pour pas grand-chose.* » C'est un jugement de valeur, moi je n'ai pas de jugement de valeur sur la question, je dis juste que : « *Si le quai Sully Chaliès, ça marche aussi bien que la plage du Gourg de Bades, où je vois des enfants s'égayer, courir et sur les jeux, tout l'été.* » En disant : « *Aujourd'hui c'est un magnifique outil, alors qu'il a été aussi très critiqué, écoutez si son sort est celui-là, c'est très bien.* » Et moi je partage clairement quelque chose, parce que j'avais toujours été surpris sur Millau, c'est que la Ville n'était pas tournée vers le Tarn et qu'aujourd'hui elle se tourne vers le Tarn. Donc ça je pense que c'est une bonne chose.

Alors les subventions sont bien estimées, puisqu'en fait on n'a pas encore suffisamment de retours, pour confirmer, ce n'est pas en subvention finale ça, on travaille sur la question c'est beaucoup plus complexe qu'il n'y paraît, parce que la *notion de tuyaux* des financements en France, c'est quelque chose d'assez infernal quoi. »

**Monsieur le Maire**

« Je vais peut-être faire un petit complément d'information, quand même sur le sujet, c'est qu'effectivement aujourd'hui c'est typiquement le cas du dossier *Cœur de Ville*, qui relève de mes propos liminaires sur la difficulté du financement sur les opérations *Cœur de Ville*. Ceci dit au regard de ça, il y a aussi d'autres éléments financiers, qui peuvent impacter un projet en particulier ceux que le projet peut rapporter "sur le long terme" et vous n'êtes pas sans savoir qu'aujourd'hui il n'y a pas moins a priori de trois projets immobiliers avec des appartements neufs, qui n'existent pas et donc une trentaine de logements au total, qui inévitablement va générer de la richesse sur le quai, donc voilà c'est aussi une autre façon de participer à l'économie la Ville, voilà. »

**Monsieur DIAZ**

« Donc, Monsieur le Maire a terminé ce que je voulais dire sur ce dossier. »

**Monsieur le Maire**

« Parce que nous sommes synchrones. »

**Monsieur DIAZ**

« Donc je ne rajouterai pas. C'est *chiant ce truc* !

- Alors le Guichet Unique, ça c'est un dossier que je trouve très, très intéressant, parce qu'il rentre à la fois dans la partie du développement du numérique et des services à la population. Donc pour un coût très, très raisonnable somme toute, de trois cent vingt-neuf mille euros, avec un taux de financement, vous l'avez vu de 60 % du projet, on peut d'ailleurs remercier l'autorité préfectorale, le Sous-Préfet sur l'enveloppe de Dotation de Solidarité à l'Investissement Local, qui a permis d'avoir un financement très, très important qui était sur *une queue de budget* 2018. Donc subvention de cent mille euros, cent vingt-neuf mille euros avec un lieu unique pour réaliser les démarches, applications ???? et bien évidemment modernisation des services. Je pense que c'est le premier service où les collaborateurs de la Ville vont pouvoir mesurer, notamment le cas des équipements matériels logiciels, tout le bien fondé de l'outil informatique et du numérique, puisque tout va être assez transparent, accessible et ils pourront quasiment faire le traitement de demandes en temps réel ;
- L'EHPAD, donc mille mètres carrés, cent quatre-vingt-dix lits, vingt-trois millions d'euros d'investissement, c'est la très, très bonne nouvelle du mandat de dire : « *Qu'enfin ce dossier, où je trouvais personnellement qu'on accueillait nos anciens, quasiment dans un état de presque d'indignité.* » Alors j'ai mis vingt-trois millions, je ne sais plus si c'est vingt-trois ou vingt-six... »

**Monsieur ??????**

« Ce n'est pas dans ????, je suis désolé. »

**Monsieur DIAZ**

« Non, non, mais... »

**Monsieur ??????**

« ...2030, on n'est pas dans 2030... »

**Madame GAZEL**

« ...on en a déjà parlé de 2030... »

**Monsieur DIAZ**

« Non, alors vous êtes donc je vous fais, je vous donne, je vous dis : « *OK* ! » La seule diapositive, là qui n'a pas à figurer dans ce DOB, c'est l'EHPAD, le reste c'est bien la Ville, d'accord ! On est d'accord ! Mais quand je vous parlais de la vision structurante dans le Débat d'Orientation Budgétaire, on peut inscrire dans le Débat d'Orientation Budgétaire, que le dossier



de l'EHPAD a avancé, même s'il n'est pas du ressort financier de la Ville, mais c'est l'action de la Ville, qui a quand même débouclé le dossier. »

### **Monsieur le Maire**

« Et je rappelle qu'il est communal, puisque vous avez délibéré pour approuver... »

### **Monsieur DIAZ**

« Non mais je vais accepter parfaitement parce que c'est légitime votre remarque sur la forme.

- La place du *Voultre*. Donc la place du *Voultre*, là ça c'est bien un dossier de la Ville, pour un financement aussi très conséquent de 48 %, ça fait partie de tout ce qui concerne la rénovation urbaine, puisqu'effectivement notamment au cœur de ville, il y a une densité de bâti beaucoup trop important et là c'est dans le cadre de l'aération et de revitalisation ;
- Alors, un élément qu'on n'a jamais évoqué sur tout ce qui est *Millau Ville Connectée*, alors excusez le terme est peut-être un petit peu pompeux, certains parlent de *Smart city*, enfin comme disait l'autre : « *Calme-on nous !* » Ce n'est pas la *Smart city*, mais ça revient à dire qu'au niveau de la Ville, il faut absolument qu'on utilise les nouvelles technologies pour améliorer notre qualité de services tant externes à la population, qu'internes au niveau des collaborateurs de la Ville.

Ce sont les principaux éléments dont vous avez les services aux citoyens avec :

- Les simplifications des démarches, c'est le Guichet Unique ;
- La modernisation en interne qui consiste à dire remettons notre outil numérique *au goût du jour* et faisons que l'outil soit un outil communiquant dans les services, ce qui est très loin d'être le cas, aujourd'hui puisque la Ville a été en sous-investissements sur le numérique depuis au moins une dizaine d'années. Alors vous voyez que l'investissement est très conséquent, puisque les investissements sur le numérique, alors ça regroupe tout ce qui concerne :
  - La dépense de matériel ;
  - La fibre ;
  - Les logiciels ;

Tous les abonnements représenteront un budget global quand vous prenez 2014 - 2019 sur ces *items* de près de trois millions d'euros, donc c'est très important, alors pour vous donner un ordre de grandeur, vous voyez que par exemple sur l'année 2019 qui est une année de fort investissement nous sommes à quatre cent soixante-dix mille euros. Ces montants qui sont là, sont liés au fait qu'on a un effet de rattrapage de plusieurs années, parce qu'en tant qu'élus vous vous baladez dans les services et je pense que tout le monde a pu constater que des fois on reçoit un mail :

- Dont l'extension du fichier n'est pas lisible pour tout le monde ;
- Que les collaborateurs ont des logiciels avec des formats de fichiers qui sont pas compatibles avec d'autres.

Enfin passez-moi l'expression : « *J'ai travaillé dix ans une société de services informatiques, c'est une usine à gaz.* » Donc, il y a un effet rattrapage très important, mais le budget qui sera mis sur toute l'informatique et de trois millions avec un volume ensuite annuel, qui sera de l'ordre certainement de trois cents à trois cent cinquante mille euros, qui est un budget par rapport du budget global de la Ville, qui n'est pas du tout indécemment, donc il y a une forte montée en charge à partir de 2016.

Concernant l'épargne, nous approchons de la fin, si j'ose dire, vous constatez qu'alors il y a deux éléments :

- Je vous ai évoqué qu'en tant que gestionnaire, il nous fallait tenir l'équilibre des recettes et des dépenses et vous voyez que l'épargne brute de l'exercice, estimée pour 2019 est *grosso modo* à trois millions d'euros, qu'elle est assez comparable à 2018 et plutôt meilleure qu'en 2017, donc le chiffre qui est le chiffre important pour couvrir l'emprunt, c'est qu'il ne faut pas que notre épargne nette descende à moins de trois millions d'euros comme ordre de grandeur.

Pardon ? »

### **Madame GAZEL**

#### **Micro éteint, inaudible**

### **Monsieur DIAZ**

« L'épargne brute, pardon, excusez-moi, c'est la fatigue qui commence à s'installer. Bon ça nous permet de rembourser le capital, parce que bien évidemment pour financer tous ces programmes bien qu'on soit soutenue par les partenaires, à l'épargne brute identique, on est obligé de jouer sur l'endettement naturellement et que le remboursement du capital fait que notre épargne nette, elle est faible, mais moi je ne suis pas *un maniaque* des ratios budgétaires en disant : « *C'est bien si tu es à tel niveau, à tel niveau.* » Non, la réalité c'est, l'important c'est que l'épargne nette de l'exercice doit être positive, c'est la seule chose qui m'intéresse, qu'elle soit ensuite de deux cents mille ou quatre cents mille, pour moi n'a pas une très grande importance, on ne parle que d'un volet de delta de financement de deux cents mille euros, or deux

cents mille euros sur quinze ans à 0 % quasiment de taux d'intérêt, c'est très faible. Donc l'épargne brute est tenue, c'est la première chose.

Et l'épargne nette est en tension, bon mais elle permet de lever l'emprunt, l'essentiel étant que les banquiers croient en notre projet et acceptent de nous financer.

Et pour terminer concernant l'endettement, alors la dette vous avez une estimation à fin 2019, on sera trente-deux millions d'euros, pour une dette en début de période trente millions trois cent cinquante-neuf mille euros. Mais bon sans faire de commentaires polémiques, il faut retraiter un peu tout ça. La réalité de l'endettement, c'est que quand la Municipalité est arrivée en mars, la réalité de l'endettement qu'on a trouvé était de vingt-neuf virgule quatre millions, plus six millions d'investissements lancés, non financés, donc nous étions au-delà de trente-cinq millions.

Alors je m'explique, je vous ai souvent parlé du fait qu'il y avait de la dette qui n'était pas levée. Alors, il y a deux choses :

- La responsabilité d'une Municipalité c'est de dire : « *Quand on termine un mandat de deux choses l'une, ou un programme n'est pas lancé et à ce moment-là nous n'avons pas à prévoir le financement, le programme n'est pas lancé. À partir du moment où le programme est lancé et qu'il est presque en phase de livraison finale, alors les ressources financières doivent avoir été prévues au budget pour pouvoir les financer.* » Or la réalité c'est factuel, c'est que ces six millions n'ont pas été empruntés, donc la réalité 2014, c'est plutôt trente-cinq millions bon ;
- Alors ce qui nous a bien aidés pour passer sur l'endettement pour ne pas trop *déraper*, si j'ose dire, c'est que nous avons vendu la gendarmerie en 2017, donc voyez que l'endettement a baissé significativement de près de trois millions d'euros entre 2016 et 2017, bon ça ce n'est pas *un effet d'aubaine*, puisque quand on intègre une stratégie d'endettement, il faut aussi se poser la question des sessions et on n'a pas forcément vocation à garder des biens qui coûtent en fonctionnement et dont le rapport n'est pas très intéressant, ça c'est une décision stratégique, s'il y en a d'autres à apprendre et que le contexte s'y prête et que c'est profitable pour la Ville, il ne faudra pas hésiter.

Donc voilà au niveau de l'endettement.

Les prévisions, alors là je dis pour la presse, les prévisions, fin de mandat, c'est-à-dire fin d'exercice 2020 sont probablement plus aux alentours de trente-trois millions, trente-trois millions et demi, je dis juste que l'endettement de fin de période à la Ville sera au maximum égal à l'endettement tel qu'il était quand la Municipalité *a pris les manettes*, si j'ose dire.

Et un dernier point et j'en aurais terminé, qui est un élément important, qui est le Pacte Fiscal, donc je vous ai dit qu'on allait devoir trouver, enfin on a trouvé trois cent trente mille euros, alors ça c'est quelque chose qui est complètement nouveau, qui a fait que l'exercice budgétaire avait été un peu différé et que normalement ce Pacte Fiscal faisant l'objet de négociations entre l'Interco et les Communes, la négociation a duré quasiment un an, puisque le Pacte Financier Fiscal devait signer au titre du budget 2018.

Donc aujourd'hui les modalités en sont connues :

- La contractualisation entre la Communauté de Communes et les Communes interviendra normalement fin de premier trimestre 2019.

Donc ce petit schéma juste pour vous montrer que bon la Communauté de Communes qui a exactement, qui s'inscrit comme la Ville avec un projet territoires, on poursuit tous les mêmes objectifs évidemment :

- Développer l'attractivité a été déclinée sur le mandat de 2015 - 2020 et qu'en plus indépendamment de ce plan de mandat, il y a cet univers de mouvements avec les transferts de compétences des Communes à la Communauté de Communes. Alors je ne vais pas vous les citer parce qu'ils sont, somme toute, assez légions et que pour pouvoir poursuivre ce plan de développement la Communauté de Communes a fait tourner un peu des modèles financiers et a dit : « *Ça ne va pas le faire, on ne peut pas financer les programmes importants que nous avons.* » Alors essentiellement à trois titres :

- La politique du logement ;
- La politique, tout ce qui concerne les transports et la mobilité avec notamment la plate-forme intermodale à la gare ;
- Et le troisième élément, c'est le fameux dossier du centre nautique.

Donc il a fallu trouver un *deal* entre eux, en disant : « *Finally qu'est-ce qu'on met au pot pour pouvoir développer ces dossiers ?* » Alors vous en avez un résumé là.

La Communauté de Communes s'engage à investir six cents mille euros sur :

- Le logement sur la Communauté de Communes, il y a d'autres partenaires sur sept ans ;
- Les transports, ils prévoient deux cent soixante-dix mille euros par an sur quinze ans ;
- Et le complexe sportif, quatre cent quatre-vingt mille euros par an sur vingt-cinq ans.

C'est-à-dire que le besoin de financement complémentaire qu'ils ont, il est d'un million trois cent cinquante mille euros, alors sur cette partie du financement d'un million trois cent cinquante mille euros la quote-part des Collectivités, c'est-à-dire des treize Communes de la Communauté de Communes et je vous le dis de mémoire, donc le chiffre n'est pas

forcément égal au millier d'euros près, c'est de l'ordre de six cent cinquante mille euros, le delta restant les sept cents mille euros faisant l'objet d'autofinancements ou d'emprunts par la Communauté de Communes.

Alors comment ça se décline pour nous, on l'a évoqué ;

- Nous baissons notre Taxe Foncière sur le bâti de 1%, ça représente deux cent quatre-vingt-sept mille euros par an, en contrepartie la Communauté de Communes augmente sa Taxe Foncière bâtie de 1 % ;
- Nous aurons de manière définitive une baisse de la Dotation Communautaire de trente-quatre mille euros par an ;
- Et on a pris deux décisions complémentaires sur les zones d'activités, dont je vous rappelle que les zones d'activités, ce sont les zones d'activités commerciales, sont de compétences communautaires, mais une grande partie de la fiscalité nous revient, d'accord ! Notamment la partie la Taxe Foncière. Donc nous allons donner 80 % du produit de la Taxe Foncière sur les zones d'activités figurant sur la commune de Millau, seulement évidemment pour les nouvelles implantations, nous conservons, il n'y a pas d'effet rétroactif et de même sur les parcs d'activités donc en l'occurrence *Millau Viaduc I de Millau-Ouest*, 100 % du produit de la Taxe d'Aménagement c'est-à-dire de toutes les nouvelles constructions, qui viendront sur cette zone, seront des produits fiscaux pour la Communauté de Communes.

Alors, je n'ai pas fait d'évaluation, la Communauté de Communes en a fait, je crois que les deux cumulés, mais évidemment c'est de la prospective, ça présenterait de l'ordre de quatre-vingt à cent mille euros par an.

Donc voilà ce Pacte Fiscal, mais c'est quand même, l'important c'est bien de dire qu'on a enfin concrétisé comme quoi le projet de territoire, il était commun avec la Communauté de Communes et qu'on se donnait les moyens de lancer les grands dossiers logements, transports et équipements structurants et tout ça *main dans la main*, ce qui vous, évidemment n'a pas été facile parce que toutes les Communes n'étaient pas forcément très, très enclines à faire ça.

Moi je terminerai sur le Pacte Financier Fiscal en disant que : « *Je pense qu'il faut être plus exigeant que ça, c'est que le Pacte Financier Fiscal, il doit évoluer vers une convergence fiscale, alors quand je dis convergence fiscale, c'est qu'on est un territoire et le territoire, je n'irais pas jusqu'à dire qu'on fait du dumping fiscal, mais si on développe de plus en plus des éléments structurants pour la Communauté de Communes, alors il faudra se poser la question qu'il y ait une certaine homogénéité de la fiscalité locale dans les Communes, de façon à ne pas faire que les charges de centralité se fassent au détriment de la fiscalité du Bourg-centre.* » Ça c'est un grand débat, il faut convaincre et pour convaincre, il faut mettre des preuves en avant et démarrer et ça à mon sens c'est la phase 1, mais je pense qu'il serait fort dommage de s'arrêter en chemin.

Alors, on en a terminé, moi je voulais juste à titre de conclusion, parce que finalement le Débat d'Orientation Budgétaire, c'est le dernier budget que l'équipe actuelle va porter, c'est-à-dire on va exécuter le budget 2019, le budget 2020 ce seront d'autres personnes autour de cette table, qui l'exécuteront.

Bon moi, je le fais, un petit peu donner ma vision sur ce qui est la finance donc qu'est-ce que j'ai vu dans le mandat.

La finance, finalement, on n'est que le *bras armé* du plan de mandat et finalement les Millavois nous ont confié *la maison Millau* pour six ans, sur la base d'un plan de mandat qu'ils connaissaient, auxquels ils ont souscrit majoritairement, même si tout le monde n'est pas nécessairement d'accord et que finalement l'exercice de la finance a été de dire : « *Comment on doit faire pour exécuter au mieux le plan de mandat ?* » Alors je vous ai parlé effectivement d'un contexte financier, qui a été un peu *horribilis* sur ce mandat-là avec les baisses des dotations, des frontières mouvantes entre l'interco et la Ville, des transferts de compétences, donc le contexte réglementaire n'a pas été facile et que quelque part les finances sont là pour optimiser ce qui est bien l'essentiel, l'essentiel étant le développement de la Ville c'est-à-dire l'investissement et l'attractivité.

Je pense que pour l'instant en 2019 l'objectif est tenu difficilement, mais il est tenu et quand je vous faisais un commentaire sur les ratios et sur les finances, moi je me méfie toujours grandement, quand on se satisfait : « *Les indicateurs sont au vert.* » Finalement si je vous présentais un budget en disant : « *J'ai une épargne brute qui est à quatre millions, j'ai une épargne nette qui est à deux millions.* » En tant que financier, je dirais : « *On a fait du super boulot !* » Sauf que le problème c'est que quand les indicateurs sont tout le temps au vert et qu'ils ne sont pas tendus financièrement, c'est que souvent le projet il s'approche du néant. Il n'y a rien de plus facile que de faire des économies s'il n'y a pas de projets. Et quand on dit : « *Investir sept millions d'euros par an ou investir trois millions d'euros par an.* » Je vous garantis que moi pour ma tranquillité personnelle, si j'avais eu à investir trois millions d'euros par an, j'aurais passé un exercice d'une tranquillité aux finances, mais ce n'est pas le cas et ce n'est pas la vocation de l'équipe pour une raison à mon avis qui est très simple, c'est que finalement moi je reviens toujours à une comparaison, on dit : « *Oh ! DIAZ l'entreprise !* » Oui, mais moi c'est mon référentielle et je dis : « *Finalement vous savez les entreprises qui se portent très, très bien, qui gagnent beaucoup d'argent et parfois cinq ans après sur le marché, elles ont disparu.* » Elles ont disparu pourquoi ? Parce qu'elles n'ont jamais investi dans la recherche développement, donc elles n'ont pas créé de richesses pour un terme qui est plus long et nous la Ville pour moi, je conclurai en disant que : « *En économie, l'investissement d'aujourd'hui c'est l'emploi de demain.* » Et moi je dirais que : « *L'investissement d'aujourd'hui pour la Ville et la Communauté de Communes, c'est certainement aussi l'avenir de la Ville et le côté d'assurer un avenir un peu plus prospère.* » Après j'entends un

commentaire désabusé : « *C'est la dette !* » Si vous n'avez pas compris ce que j'ai dit en disant que : « *La dette serait ni pire, ni mieux qu'en début de mandat.* » C'est très honnêtement le problème c'est que ce n'est pas une vision voilée. Moi je vous ai donné ma vérité elle est partagée ou elle n'est pas partagée, mais je suis satisfait et excusez-moi, ne pas avoir une vision de la Ville à dix ans, à vingt ans ou trente ans, c'est dommage et que quand on fait le Débat d'Orientation Budgétaire, *la balle est dans le camp* des gens autour de la table aujourd'hui, vous pouvez formuler des critiques, vous pouvez formuler des remarques, mais le plus important c'est que vous formuliez des stratégies alternatives, c'est bien ça et stratégiques et projet contre projet, on peut parler. Je suis assez peu engagé quand j'entends la première réflexion : « *L'avenir c'est la dette.* » Je vous remercie beaucoup. »

### Applaudissements dans la salle

#### **Monsieur le Maire**

« Merci, Daniel pour cette présentation, donc le débat d'Orientation Budgétaire est ouvert. Monsieur DURAND ? »

#### **Monsieur DURAND**

« Oui beaucoup, donc beaucoup d'autosatisfactions, mais bon vous avez tout à fait le droit d'y croire. Malheureusement oui, le projet c'est à l'heure du projet encore là, Monsieur DIAZ, là on est en train de vous parler de vos orientations, donc on va débattre de vos orientations, ce n'est pas... »

#### **Monsieur DIAZ**

« Les orientations. »

#### **Monsieur DURAND**

« Enfin les orientations que vous portez, enfin que vous portez par votre voix, le problème n'est pas là. Moi je dirais seulement, c'est plus, je reviendrais sur plusieurs points.

Moi, pour moi c'est un budget, enfin un projet de budget que je pense que vous ne tiendrez pas et d'ailleurs ça m'étonne que quelqu'un comme vous, qui parle *cash* puissiez porter des choses que je suis certain, que c'est un budget qui manque de transparence, qui manquera de sincérité. Si, si vous le verrez... »

#### **Monsieur DIAZ**

« Juste répond, attendez, juste une chose. C'est vous êtes en train de me dire que le budget, il manque de sincérité et de transparence et vous me dites même : « *Et vous le verrez !* » Donc vous m'expliquez que je vais moi-même découvrir que mon budget, il est insincère. Alors une chose il y a une particularité, le budget il ne peut pas être insincère, parce que la réalité c'est que moi-même de par mes fonctions j'ai un engagement personnel de loyauté sur ces documents, donc les projections je les valide, que vous disiez : « *Le budget, tel que vous le présentez...* »

#### **Monsieur DURAND**

« Il ne sera pas tenu. »

#### **Monsieur DIAZ**

« ...il va être très difficile à tenir. » Je sais l'entendre, parce qu'il est ambitieux, mais ne dites pas qu'il est insincère. »

#### **Monsieur DURAND**

« Le compte administratif, nous donnera son verdict lorsqu'il paraîtra. Moi je pense que vous ne tiendrez pas ce budget, vous me permettrez de le penser, comme vous je vous permets de penser le contraire. Quand je dis : « *Il manque de transparence.* » Tout à l'heure dans la présentation, enfin même vous le savez tous très bien, la loi NOTRe oblige à remettre des éléments consécutifs pour la rémunération, à tout ça, il y a aussi les éléments qui sont consécutifs aux avantages en nature, c'est une partie de votre *slide* mais c'est la loi NOTRe. Moi j'aimerais qu'on connaisse un petit peu les avantages en nature qui se font ici, dans cette Mairie, qui normalement doivent faire état de délibérations annuelles, nous n'avons rien, nous avons des éléments de rémunération, donc moi je vous demande les avantages en nature, de quelques natures qu'ils soient que vous nous les listiez. »

#### **Monsieur DIAZ**

« Alors, si vous voulez, votre demande, elle est parfaitement légitime, enfin moi je demande aux services de donner les éléments d'avantages en nature, je vous dis juste que : « *Si moi je veux engager le débat sur des projets alternatifs et de la stratégie.* » Et que votre remarque consiste à me dire : « *Est occultée la politique des rémunérations, sous-entendu des élus ou des avantages en nature.* » Très honnêtement, je ne la connais pas et elle est pour moi anecdotique par rapport aux éléments, aux agrégats que je vous ai présentés, mais c'est une demande légitime. »

#### **Monsieur DURAND**

« Vous me permettrez de le demander ! C'est la loi, je m'excuse, la loi sur la transparence. Parce que moi, l'autre jour j'ai assisté, enfin j'ai le compte-rendu du Parc, on a voté une délibération, il a été votée une délibération pour le véhicule de fonction du DGS, une délibération annuelle. Sauf que moi depuis cinq ans que je suis élu au Conseil municipal, je n'ai vu passer aucune délibération de véhicules de fonction et pourtant c'est la loi. Non mais, c'est la loi NOTRe qui l'impose. »

#### **Monsieur DIAZ**

« Non, sur ce sujet une fois encore, c'est la loi, donc les éléments très honnêtement je ne les connais pas... »

#### **Monsieur DURAND**

« Mais, je ne vous en fais pas grief ! »

**Monsieur DIAZ**

« ...mais, on les produira. Mais si vous voulez, voilà je pense avoir essayé de donner de la visibilité peut être qu'on se trompe, l'avenir le dira, je n'ai pas... »

**Monsieur DURAND**

« Laissez-moi continuer, alors. Là c'est un élément factuel que je vous dis sur la présentation qui est absente, voilà donc j'en fait la demande officiellement et solennellement.

Ensuite par rapport aux dépenses de fonctionnement, alors là moi les dépenses de fonctionnement et je vous dis ce tableau, il sort directement du *bureau des légendes*, parce que quand vous nous dites que : « *Les charges à caractères générales, vous espérez les baisser 6,14 %.* » Moi je vous demande le détail, parce que franchement je ne vois pas comment vous allez baisser les charges à caractère général de 6,14 %, alors que l'an dernier vous vous engagiez à les baisser de moins 8,60 % et la réalité est qu'elles ont augmentées de 2,39 %, c'est pour ça que je vous dis que, je ne vous taxe pas d'insincérité, mais je pense que vous ne le tiendrez pas ce budget. »

**Monsieur DIAZ**

« Pour vous répondre sur la question déjà concernant les chiffres, le pourquoi du comment, la baisse des dépenses courantes, vous l'aurez de manière très détaillée au titre du BP. »

**Monsieur DURAND**

« Oui. »

**Monsieur DIAZ**

« Donc dans le budget il y aura à décliner sur toutes les lignes dépendant des comptes de catégorie 60, pour résumer de charges. Comment on fait pour trouver cette somme-là ? C'est une décision, qui a été prise avec les élus en concertation avec les chefs de service entre la période octobre et décembre.

Après la deuxième chose que vous évoquez, c'est : « *Est-ce que ça va être facile de tenir ce chiffre-là ?* » Je dis : « *Non, ce ne sera pas nécessairement facile.* » »

**Monsieur DURAND**

« Moi, je pense que ce ne sera pas nécessairement possible... »

**Monsieur DIAZ**

« On verra ! »

**Monsieur DURAND**

« On verra ! Oui, mais le compte administratif nous le dira. On débat ! Débattons !

Autre chose sur la baisse des charges de personnel, vous essayez, enfin vous pensez qu'elles ne vont pas augmenter de plus 0,95 %. Là aussi je me pose des questions, parce que j'ai été voir sur le site de la Ville, j'ai été voir sur le site Emplois publics. Vous êtes en train de recruter quatre cadres A. Quatre cadres A, chargés ça doit faire dans les deux cents mille euros, plus les augmentations mécaniques, je ne vois pas comment vous allez pouvoir maintenir une augmentation autour de 1 % sur une année, à part peut-être de continuer à *sabrer les C*, comme vous l'avez fait et comme le tableau le prouve bien lui-même et ça enfin après paraît-il que c'est pour être plus près de la population, mais moi quand on enlève des agents de terrain, je ne vois pas trop comment on est plus près de la population, parce que vous allez... J'apprends aussi qu'on recrute un Directeur de Communication, ça veut dire, vous renforcez votre Cabinet, donc, en étant... »

**Monsieur DIAZ**

**Micro éteint, inaudible.**

**Monsieur DURAND**

« ... mais vous nous donnerez une explication parce qu'on aimerait bien savoir, à un an des élections, un nouveau Dir Com, deux Dir Cab, moi je me pose la question, ce sont les Millavois qui payent. Alors est-ce que c'est pour la campagne ? Est-ce que c'est pour plus de proximité, pour être plus près les Millavois ? Donc, il me tarde de savoir. Ensuite qu'est-ce que j'ai repéré sur...

Ensuite, bon je vais en venir à la dette, pour vous la dette visiblement ce n'est qu'un détail. Je m'excuse, mais la dette ce sont nos enfants qui la paieront, c'est peut-être nous certainement et je m'aperçois que dans tous vos indicateurs vous allez au-delà de 2021, vous allez en 2022, vous avez même des projets à 2030. Mais l'évolution de la dette, vous l'arrêtez malheureusement à 2021, on ne sait pas du tout ce qu'elle va être par la suite. »

**Monsieur DIAZ**

« Alors, je vous réponds, que ce soit en fait bien clair techniquement sur les chiffres. Le plan de mandat, en l'occurrence essentiellement le plan pluriannuel, plus les investissements, plus le quotidien de renouvellement de matériel etc. m'amène à une projection en disant : « *Si tout ce qui doit être engagé, est engagé sous réserve que l'épargne brute dépenses / ressources soit tenue, l'endettement de la Ville pour boucler ce programme de mandat amènera un endettement de trente-cinq millions d'euros.* »

Ensuite concernant les années suivantes, je suis bien incapable de le faire, il faut savoir *grosso modo* si vous voulez, mais non, mais ce n'est pas que je suis incapable de le faire, c'est que les éléments factuels n'existent pas. Vous pouvez considérer qu'il y aura une période, qui est une période un peu tendue où on sera passé en investissements dans un remboursement de dettes moyen de trois millions d'euros période 2013 / 2014 / 2015 / 2016 à un remboursement de capital moyen années 2019 / 2020 / 2021, toutes choses étant égales par ailleurs de quatre millions d'euros, nécessitant par là-même, d'accord, d'avoir à financer un million d'euros supplémentaires au titre de la dette.

Alors, après le débat sur la dette, il existe au National, il doit exister à la Région, il doit exister dans toutes les Collectivités. La dette en tant que telle, c'est toujours... Je vais vous donner un truc très simple, si le pari, le projet de la Municipalité, il y en avait deux, c'est : « *On ne fait pas grand-chose et on gère à la pépère* ». C'est-à-dire il n'y a pas de vrais projets et très honnêtement je n'ai pas eu le sentiment de voir un projet forcément dans les années antérieures et qu'on dit : « *Non, on ne va pas prendre ce pari-là, on prend le pari d'investir*. » Si on prend le pari d'investir, on prend un risque, mais agir c'est toujours prendre des risques et le risque c'est celui de dire : « *On va développer des équipements pour faire que l'attractivité génère de la richesse par le nombre d'habitants, le développement du commerce, donc l'augmentation de la fiscalité. Le deal : il est là.* » Si finalement tout ça se faisait et que dans, parce que là on ne parle pas à un an, on ne parle pas à deux ans, c'est un effort de long terme, on parle de dix ans, de quinze ans, était un résultat qui est la situation de la Ville est la même qu'elle était en terme de richesses et d'équipements et de nombre d'habitants qu'en 2014, je vous dirais : « *Alors on a fait une sacrée connerie.* » Mais alors ça voudrait dire à ce moment-là que le territoire est désespérant. »

**Monsieur DURAND**

« L'avenir nous le dira ! Mais après c'est comme vous dites. Vous avez vous-même dit : « *On investit tout feu tout flamme.* » Donc bon c'est un choix, mais c'est un choix qui se payera, enfin qui se paie. Après sera-t-il porteur, non mais, on a le droit de... »

**Monsieur DIAZ**

« Attendez, quand on parle d'investissement, on parle d'endettement mais quand on parle d'investissement, on parle aussi de retour sur investissement, d'accord, c'est-à-dire que le retour de l'investissement il doit être, en ce qui concerne une Collectivité, dans une entreprise l'investissement c'est un retour en chiffre d'affaire et en profit, dans une Collectivité c'est le retour sur investissement, c'est la population, le niveau de services augmentent, la population augmente d'accord, donc on crée forcément la richesse en augmentant le produit fiscal de par effet base. Si on investit et que je dis : « *On a fait un super PPE, il y a un Pôle Nautique qui vaut quinze ou seize millions d'euros, on était vingt-trois mille habitants en 2014 et en 2025 on est vingt-trois mille habitants et bien ça veut dire que, oui on est mort quoi !* » »

**Monsieur DURAND**

« Mais à combien vous estimez, à quel chiffre, non mais, c'est assez, non, mais on balance les millions là en disant : « Peut-être on sera dix de plus l'an prochain. » »

**Monsieur DIAZ**

« Non, mais attendez, moi je veux dire une chose, si j'étais capable de faire un plan d'investissement dont je m'engage sur le retour sur investissement... »

**Monsieur DURAND**

« Non, mais voilà ! »

**Monsieur DIAZ**

« ... et la richesse croisée, je crois que mes fonctions iraient bien au-delà de Maire adjoint d'une Ville de vingt-trois mille habitants. »

**Monsieur DURAND**

« *Madame Soleil.* Non mais, je me souviens l'an dernier, je rappelle vos propos, vous nous aviez dit : « *Nous avons passé un deal avec la DGFIP, la dette quand nous partirons sera de trente-deux millions.* » Là vous nous annoncez ce soir qu'elle sera de trente-trois millions cinq et trente-cinq l'année précédente, l'année suivante, pardon. »

**Monsieur DIAZ**

« Non, mais de toute façon vous savez qu'en ce moment nous avons un contrôle de la Cour des Comptes... »

**Monsieur DURAND**

« Ah ! »

**Monsieur DIAZ**

« ... qui publiera ses conclusions en décembre 2019, probablement. Mais attendez, moi j'ai deux commentaires à vous faire là-dessus :

- Premièrement les gens qui se veulent vertueux, sont aussi des représentants qui ne sont pas des gens vertueux, parce qu'il n'y a pas plus impécunieux que l'État français, c'est la première remarque ;
- Et la deuxième remarque, c'est moi, je veux bien discuter sur des indicateurs financiers, mais je n'isolerais jamais des indicateurs financiers du projet, parce que ça n'a aucun sens, si vous voulez une dette qui serait nulle, très proche de zéro, une épargne qui serait magnifique et la Ville qui reste ce qu'elle est et qui n'évolue pas, très honnêtement ce n'est pas un bon projet. Mais si ça satisfait certains, moi ça ne m'intéresse pas. »

**Monsieur DURAND**

« Mais il ne faut pas passer d'une extrême à l'autre. Non, mais... »

**Monsieur DIAZ**

« Vous savez, je vais vous dire une chose, regardez, vous l'avez vu sur l'endettement, vous avez vu le schéma de l'endettement ? »

**Monsieur DURAND**

« Oui. »

**Monsieur DIAZ**

« Vous dites *grosso modo*, allez si on est à trente-cinq millions, à la Municipalité vous étiez engagé à être à trente-deux, OK ! De quoi parle-t-on ? De trois millions d'euros. Trois millions d'euros, c'est moins que ce que rembourse la Ville en capitale en une année et c'est moins, c'est 25 % de moins que le prix de la cession de la Gendarmerie dont un million, deux millions d'euros, mais sur un emprunt sur quinze ans. On parle de quoi ? On parle de cent vingt mille euros par an, c'est anecdotique. Donc ne vous focalisez pas sur la notion de stock. La dette est une notion de stock, mais le stock qu'il soit à trente-deux ou à trente-cinq, ça n'a pas d'importance, si derrière c'est la qualité l'investissement, qui produit de la richesse. C'est aberrant !

Mais à ce moment-là pourquoi on n'aurait pas fixé la date en disant : « *Vous savez, vous êtes dans le rouge !* » Je vais vous donner un chiffre qui va vous surprendre, vous savez quand on parle des villes qui ne se portent pas bien financièrement d'accord, ça existe et elles sont mises sous tutelle de l'État, d'accord, et bien la mise sous tutelle de l'État d'une ville comme Millau, si ça va si mal, ça voudrait dire que pendant trois années consécutives, ce sont les ratios de l'État, nous produisons une épargne négative d'un million d'euros en négatif chaque année. De quoi parle-t-on ? En épargne nette, on est à cent cinquante mille, on est très loin d'être à moins un million et demi, donc pas d'alarmisme à *tout crin*. Je peux discuter à l'infini avec vous des ratios. Mais... »

**Monsieur DURAND**

« Parlons des ratios. »

**Monsieur DIAZ**

« Mais de toute façon les ratios qu'on accepte sont des ratios qui ne sont que le reflet de choix, donc à partir du moment que se sont des choix, les ratios ne sont pas mauvais parce que les ratios de la Ville ne sont pas mauvais.

Vous savez en 2000 quand la DGFIP a fait des rapports, elle a fait deux rapports : un en 2013 et un en 2017, qu'ils appellent l'analyse détaillée. Vous savez ce qu'ils disaient en 2017 de la ville de Millau la DGFIP ? Ils disaient : « *Faites attention à votre épargne brute, faites attention à votre endettement. Essayer absolument de réduire vos dépenses.* »

Donc l'État disait : « *Diminuez vos salaires.* » Voilà c'est l'État ça. Et vous savez ce qu'il disait le rapport en 2013 très exactement la même chose, pour une raison très simple, c'est que ces gens attendent de la vertu financière sans projet, plus que du projet pour discuter, or il faut assumer qu'une stratégie impose des éléments et une structure budgétaire voilà. Alors une fois encore la seule chose dont on peut discuter, c'est vous pouvez partager ou pas la vision générale, vous pouvez partager ou pas partager tel investissement par rapport à tel autre. Vous pouvez légitimement dire : « *Vous prenez des risques financiers importants, parce que si le retour sur investissement n'est pas là, alors vous aurez finalement endetté la Ville pour mettre à disposition du public des outils de qualité mais quelque part un peu sur dimensionnés.* » Et bien ça voudra dire que le pari, il est perdu et que c'est très, très inquiétant pour une ville comme Millau pour son développement futur et là je peux vous rejoindre. »

**Monsieur DURAND**

« Donc on se rejoignait. Les grands esprits se rencontrent. Je persiste juste, que de mon point de vue, vous laissez *champ de mines* à vos successeurs. Voilà merci. »

**Monsieur DIAZ**

« ...je ne comprends pas, j'ai eu l'impression... »

**Monsieur le Maire**

« Y a -t-il autre interventions ? Monsieur ALIBERT ? »

**Monsieur ALIBERT**

« Moi, j'avais une question et puis une remarque. Dans vos jolies diapositives, là sur le projet en cours, je n'ai pas vu passer la place *Bompaire*. Est-ce qu'elle a été, est-ce que c'est un oubli ou est-ce qu'elle n'est pas mieux subventionnée que les quais ? »

**Monsieur ??????**

« C'est dans la même opération. »

**Monsieur ALIBERT**

« C'est dans la même opération. Mais, il me semblait avoir vu dans le quai plus *Bompaire*, un montant plus élevé que ça ? »

**Madame GAZEL**

« Quatre millions trois. »

**Monsieur ALIBERT**

« Puis la réflexion que je voulais faire, c'était sur le Pacte fiscal, vous en avez beaucoup parlé, on va amener de trois cent trente mille euros par an au moins cette année, enfin à la Communauté. Je ne suis pas très doué pour les chiffres, mais j'ai l'impression que c'est quand même un *jackpot* au niveau rapport, parce que je me souviens que lors d'un Conseil communautaire, on avait fait un peu un tour de table notamment pour le projet piscine, complexe sportif piscine. Il manquait trois millions d'euros et le Président avait dit : « *Mais si on n'arrive pas à la financer, enfin si on se trouve pas ces trois millions, on ne le fera pas.* » Derrière sort le pacte fiscal, on amène trois cent trente mille euros et on a gagné ses fameux trois millions, donc c'est un bon placement quoi ! »

**Monsieur DIAZ**

« Je n'ai pas compris la question ? »

**Monsieur ALIBERT**

« Non, c'est une remarque, je trouve que le Pacte Fiscal auquel on avait dit, enfin un peu en disant que : « *On nous a un peu imposé ça.* » Mais c'est un *jackpot*. On met trois cent trente mille sur la table et on nous redonne trois millions tout de suite quoi. »

**Monsieur DIAZ**

« Non. »

**Monsieur ALIBERT**

« Parce que sinon le projet piscine ne se faisait pas. »

**Monsieur DIAZ**

« Ah ben, je vous garantis que si... »

**Monsieur ALIBERT**

« Le Président l'avait dit. »

**Monsieur DIAZ**

« ... si je connaissais des placements où en mettant trois cents mille et où on a trois millions de rendement, ne vous inquiétez pas, je ne vous parlerais pas d'ailleurs, je le garderais pour moi. Si voulez c'est la réalité... »

**Monsieur ALIBERT**

« Je me permets de l'interpréter comme ça. »

**Monsieur DIAZ**

« La réalité, c'est que de toute façon le dossier piscine c'était très simple. Il y avait le tour de table des financiers. Le projet est un projet important, alors moi je ne connaissais pas les valorisations, Gérard PRETRE, en a parlé du dossier initial de la Municipalité avant, mais je crois qu'on était dans les douze millions d'euros etc.

Aujourd'hui, on a douze millions d'euros et le mur d'escalade à deux millions et demi d'euros. On est à quinze millions, mais on est aussi sept ans après, donc le prix n'est pas *déconnant*.

La réalité de la ville c'est : « *C'est clair que la ville ne peut pas financer le centre nautique.* »

C'est-à-dire, je crois que Monsieur le Maire ne m'a même pas posé la question en disant : « *Et si tu tires sur des lignes budgétaires, est-ce que tu vas y arriver ?* » J'aurais dit : « *Forget it !* » Quoi, tout de suite.

Donc la réalité, c'est la Com Com, le prend en charge, vous voyez quand même qu'ils lèvent quatre cent quatre-vingt mille euros de remboursements d'emprunts annuels et ça pendant vingt-cinq ans, donc ça fait une somme très conséquente.

Donc grâce à la Communauté de Communes, mais où je vous rappelle que le portage du dossier par la Communauté de Communes était aussi *un effet de levier* pour l'obtention de subventions autres, que nous n'aurions pas eu par la Ville, est un acte fort de la Communauté de Communes qui dit : « *C'est un projet, qui est un projet de la Communauté de Communes, que les Maires de la Communauté de Communes suivent, parce qu'ils signent aussi le Pacte Financier et Fiscal et eux-mêmes vont participer sur leur budget à ce Pacte Financier.* »

Donc si pour la Ville, c'est une approche qui est assez drôle pour moi, c'est-à-dire que finalement, mais c'est vrai, vous me dites : « *Vous avez fait un bon deal avec la Com Com.* » Je pourrais vous dire avec un grand sourire, je dis : « *On a fait un très beau projet commun.* »

**Monsieur le Maire**

« D'autres interventions ? »

**Monsieur CHIOTTI**

« Oui, dans le projet justement piscine, il n'avait pas été dit en Conseil municipal, que la vente de la Gendarmerie servirait aussi à permettre, il me semble avoir entendu ça là, à un moment donné. »

**Monsieur DIAZ**

« Alors plutôt que l'avoir entendu, il faudrait peut-être regarder dans les comptes-rendus, en ce qui me concerne, je n'ai jamais pensé que la gendarmerie servirait à la piscine.

J'ai toujours pensé qu'il s'agissait de vendre des actifs non stratégiques, puisque je vous rappelle qu'on encaissait trois cents mille euros de loyers, on avait une Taxe Foncière à hauteur de cinquante mille euros, donc en fait on avait des recettes de fonctionnement de deux cent cinquante mille euros. Quand on l'a vendu, il y avait des travaux à hauteur de plusieurs centaines de milliers d'euros, donc finalement on est sorti.



En revanche c'est une cession d'actifs, qui n'est pas fléchée sur un dossier, c'est une cession d'actifs qui vient dans l'autofinancement de la Ville. En ce qui me concerne, je n'ai jamais dit ça. »

**Monsieur CHIOTTI**

« Il me semblait. »

**Monsieur DIAZ**

« Parce que ça rentre dans *le pot commun* des financements. »

**Monsieur le Maire**

« Oui, Monsieur RAMONDENC ? »

**Monsieur RAMONDENC**

« Oui, alors moi je me rappelle d'une certaine charte éthique, qui disait que vous ramèneriez la dette à vingt-cinq millions d'euros en faisant des économies... »

**Monsieur DIAZ**

« Vingt-cinq millions d'euros ! »

**Monsieur RAMONDENC**

« Oui. »

**Monsieur CHIOTTI**

« Elle était à vingt-neuf au départ ! »

**Madame GAZEL**

« Vous la mainteniez en fait ! »

**Monsieur RAMONDENC**

« Oui, et vous ferez les investisseurs de six millions d'euros. Bon elle sera amenée à trente-cinq millions d'euros avec les investissements que vous faites, c'est des choix, je veux dire, bon.

Laissez-moi finir, donc à savoir qu'à Millau, il y a 50 % des citoyens qui payent des impôts, il y a eu une pression fiscale qui a augmentée.

Vous attendez des retours sur investissement, j'aimerais bien savoir lesquels déjà ? Comment comptez-vous attirer l'attractivité ? Comment comptez-vous attirer cette population ? Il n'y a pas de formation, des entreprises ne sont pas là, bon.

Après vous parlez que les services à la population ont augmentés. Moi je ne trouve pas, franchement je ne trouve pas. Je pense qu'on ne voit pas les mêmes choses.

Donc voilà c'est juste un débat, une idée, je peux dire des bêtises, Monsieur DIAZ, il n'y a pas de problèmes, je les assume complètement.

Je pense que Millau a connu des grands travaux pendant des décennies et qu'il y a besoin vraiment de se recentrer quoi et de faire encore plus attention. »

**Monsieur DIAZ**

« Non, mais si vous voulez je pourrais me limiter en disant : « *J'accepte de dire des bêtises.* » Et je vous dirai : « *Bon donc je n'ai pas à vous répondre.* »

D'abord, on n'a jamais pu dire qu'on aurait une dette à vingt-cinq millions d'euros, puisque la réalité quand vous menez, attendez, quand vous menez une campagne... »

**Monsieur RAMONDENC**

« Je vous le relierai, Monsieur DIAZ. »

**Monsieur DIAZ**

« ...attendez, quand vous menez une campagne, l'état de la dette je vous l'ai expliqué, il était de manière certaine à trente-cinq millions, ça voudrait dire réduire l'endettement de la Ville de dix millions d'euros, soit un million et demi d'euros par an, en investissant sept millions d'euros, *c'est être magicien*, à moi je n'ai jamais écrit ça, moi. »

**Monsieur le Maire**

« Mais, Monsieur RAMONDENC, je ne comprends pas ce que vous voulez dire, pendant des décennies, on a fait des grands travaux, vous visez quoi là, je ne comprends pas le... »

**Monsieur RAMONDENC**

« Vu que *la Capelle*, qui a impacté le commerce Millavois pendent trois mandats, a fait mal quoi ! Oui, trois mandats de Guy DURAND en passant par ... De Monsieur GODFRAIN, en passant par Guy DURAND et le début du vôtre quoi ! Je veux dire, les gens ont souffert à Millau. Les petits commerces, vous parlez que, tout à l'heure Monsieur DIAZ parlait que les commerces vivaient bien, qu'il y avait une bonne attractivité, que certains commerçants vivaient bien. Mais ce n'est pas tous les commerçants, quoi ! Certains oui ! D'autres non !

Je veux dire, il y a des choix qui ont été faits, qui ont été pharaoniques pour moi et là on continue, je veux dire, on n'est pas contre les investissements sur la piscine, mais je pense que c'est énorme, quoi ! »

**Monsieur le Maire**

« Vous êtes contradictoire là dans ce que vous dites, parce que vous dites... »

**Monsieur RAMONDENC**

« Non, c'est la politique de *la terre brûlée*... »

**Monsieur le Maire**

« ... je ne suis pas contre les investissements... »

**Monsieur RAMONDENC**

« Non, mais ce que je veux dire c'est qu'il faut les mesurer... »

**Monsieur le Maire**

« ... sur la piscine. Alors, on fait comment ? »

**Monsieur RAMONDENC**

« Ce que je veux dire, Monsieur... »

**Monsieur le Maire**

« Il y a un élément de la cadrature du cercle que je ne comprends pas. »

**Monsieur RAMONDENC**

« Ça veut dire qu'il faut les mesurer et vous ne les mesurez pas et vous impactez pour les équipes à venir, ça c'est sûr. »

**Monsieur le Maire**

« Et d'autres grands projets au-delà de *la Capelle* ?

Mais non, parce qu'à un moment donné, là c'est intéressant, pour moi c'est un moment intéressant du Débat d'Orientation Budgétaire, c'est l'opposition de deux visions de voir le futur, voilà. Non mais attendez, Monsieur RAMONDENC ! Je vous explique :

- Une façon, j'allais dire, dynamique, porteuse de projets avec de l'investissement, qui découle sur de l'emploi et sur de l'investissement pour les partenaires privés, je veux dire, les gens qui ont investi autour de *la Capelle*, vous n'allez pas me dire que ce n'est pas du bénéficiaire à mesurer, que ce n'est pas du bénéfice pour l'économie locale, pour le commerce local.
- La trentaine de logements nouveaux, qui sont prévus en bord de Tarn, vous ne pouvez pas me dire que ce n'est pas de l'économique, que ça n'est pas pour le bien des Millavois, donc là votre remarque à travers ce que vous dites, ça montre que dans votre idée du développement de la Ville, il ne faut pas qu'il y ait de grands projets et ça c'est intéressant... »

**Monsieur RAMONDENC**

« Je n'ai pas dit ça, Monsieur SAINT-PIERRE ! »

**Monsieur le Maire**

« Et si c'est ce que vous venez de dire, il y eu des projets pharaoniques et vous voulez y revenir dessus... »

**Monsieur RAMONDENC**

« Pas du tout. J'ai dit qu'il fallait se recentrer, Monsieur SAINT-PIERRE. »

**Monsieur le Maire**

« Je termine, Monsieur RAMONDENC ! »

**Monsieur RAMONDENC**

« Terminez ! Mais ne dites pas n'importe quoi, ne me faites pas dire ce que je n'ai pas dit, Monsieur SAINT-PIERRE ! »

**Monsieur le Maire**

« Je ne dis pas n'importe quoi, j'interprète les propos que vous venez de dire... »

**Monsieur RAMONDENC**

« Que vous interprétez, oui ! »

**Monsieur le Maire**

« Non, mais oui... »

**Monsieur RAMONDENC**

« Bien sûr ! »

**Monsieur le Maire**

« Excusez-moi vous êtes émetteurs, je suis le récepteur... »

**Monsieur RAMONDENC**

« Non. »

**Monsieur le Maire**

« En termes de communication, il y a une interprétation... »

**Monsieur RAMONDENC**

« Allez-y ! »

**Monsieur le Maire**

« Donc, moi ce que je suis en train de voir et c'est là où je vous dis, que c'est intéressant en terme de Débat d'Orientation Budgétaire, c'est qu'à un moment donné, il y a deux visions fondamentales de voir l'avenir de la Ville, voilà. »

**Monsieur RAMONDENC**

« Il y a une vision au plus proche de la population, qui n'y est plus en ce moment... »

**Monsieur le Maire**

« Ce n'est pas vrai. Ça veut dire quoi : « *Au plus proche de la Ville* ». »

**Monsieur RAMONDENC**

« Des équipements scolaires... »

**Monsieur le Maire**

« Monsieur RAMONDENC ne vous énervez pas, laissez-moi... »

**Monsieur RAMONDENC**

« Mais c'est vous qui vous énervez, ce n'est pas moi. Je vous réponds »

**Monsieur le Maire**

« Mais parce que je n'arrive pas à vous parler, vous faites que parler, donc c'est pour ça, je suis obligé d'hausser la voix, mais je ne m'énerve pas ! »

**Monsieur RAMONDENC**

« Moi, non plus ! »

**Monsieur le Maire**

« À un moment donné, ça veut dire que si on ne fait pas des investissements, inévitablement on régresse... »

**Monsieur RAMONDENC**

« Je n'ai jamais dit ... »

**Monsieur le Maire**

« Si vous n'entretenait pas votre maison, inévitable elle perd de la valeur. »

**Monsieur RAMONDENC**

« Je n'ai jamais dit qu'il ne fallait pas investir, j'ai dit qu'il fallait faire plus attention dans les investissements, voilà c'est tout. »

**Monsieur le Maire**

« Alors, c'est le montant des investissements. Y a-t-il d'autres interventions ? Madame AYOT ? »

**Madame AYOT**

« Oui moi je voudrais juste dire, ce n'est pas pour débattre sur le DOB, mais je crois que quand on est dans une Ville, excusez-moi mais il faut regarder les investissements qui sont faits et ce que ça rapporte. Quand j'entends : « *L'espace Capelle a été une erreur.* » Je crois que c'est ce qui a été dit, qui est une erreur. Quand on investit dans un centre commercial comme le centre *Capelle*, quand on fait une place attractive, ça crée de la valeur. Je peux vous dire que le commerce Millavois, s'il était resté en l'état, sans le centre *Capelle*, parce que les chiffres étaient très clairs et bien ce n'était pas le niveau où il est aujourd'hui, c'était *le gouffre* complet, pourquoi ? Et je termine s'il vous plaît. Pourquoi, parce que :

- Un, il n'y avait pas assez de marques nationales, c'était reconnu ;
- Deux, il n'y avait pas certaines attractivités pour le commerce.

Vous avez vu qu'un certain nombre de cellules vacantes se sont remplies, ce n'est pas le fait du hasard, c'est le fait qu'un certain nombre de clients sont revenus sur Millau. Alors après ça n'empêche pas qu'il y a des rues qui en ont pâtit, mais je ne vous dis pas combien de rues en auraient pâtit, s'il n'y avait pas le centre commercial. Donc quand on dit : « *Un investissement ne crée pas de richesse.* »

**Monsieur RAMONDENC**

« Je n'ai pas dit ça ! »

**Madame AYOT**

« Je crois que la *Capelle*, c'est un exemple de richesse... »

**Monsieur RAMONDENC**

« Je n'ai pas dit ça ! »

**Madame AYOT**

« ... qui a été créé dans la Ville. »

**Monsieur RAMONDENC**

« Je n'ai pas dit que ... »

**Madame AYOT**

« Après on peut toujours dire : « *Tel investissement, moi je ne l'aurais pas fait...* » »

**Monsieur RAMONDENC**

« Voilà ! »

**Madame AYOT**

« ... *pour telle ou telle raison.* » Mais ce sont des choix ! »

**Monsieur RAMONDENC**

« Ce sont des choix, mais là je suis d'accord ! »

**Madame AYOT**

« Mais, moi j'aimerais bien qu'on arrête de dire :

- Un : « *Les commerces, ils ne sont pas au niveau* » ; »

**Monsieur RAMONDENC**

« Je n'ai pas ça ... »

**Madame AYOT**

« Un : « *Les entreprises, il n'y en a pas sur Millau.* »

Parce que je l'entends dans la presse... »

**Monsieur RAMONDENC**

« Mais, c'est ça ! »

**Madame AYOT**

« ... ne descendez pas une Ville de telle façon... »

**Monsieur RAMONDENC**

« C'est du déplacement... »

**Madame AYOT**

« ... il y a des entreprises, je peux vous dire qu'aujourd'hui sur Millau, l'emploi, il y a plus d'offres d'emploi que de demandes d'emploi... »

**Monsieur RAMONDENC**

« Mais, je ne vous parle pas... »

**Madame AYOT**

« ...voilà, donc mais si c'est ce que vous avez dit, vous avez dit... »

**Monsieur RAMONDENC**

« Non, mais laissez-moi finir ... »

**Madame AYOT**

« ...l'espace *Capelle* est une erreur. »

**Monsieur RAMONDENC**

« ... je n'ai même le... »

**Madame AYOT**

« Je vous le dis ! »

**Monsieur RAMONDENC**

« ... laissez-moi parler... »

**Madame AYOT**

« Non, je suis désolée, ce n'est pas une erreur. »

**Monsieur RAMONDENC**

« J'ai dit que ce qui se passe, d'ailleurs dans le centre *Capelle*, regardez il y a pas mal de magasins, qui sont fermés en ce moment, il y en quelques-uns, ça c'est la première chose.

La deuxième chose c'est que vous avez une place du *Mandarous* qui pâtit, une rue de la *Capelle* qui pâtit, non mais je veux dire, vous avez fait du déplacement comme les entreprises se sont déplacées du bord du Tarn aux *Fialets*, c'est pareil. Vous déplacez les problèmes, on ne répond pas forcément aux problèmes. On déplace les problèmes. Après que les investissements soient faits et j'entends ce qu'a dit Monsieur PRETRE et je l'entends et je suis d'accord, ce qu'a dit... où on préparait l'avenir, je veux bien, mais quand des investissements sont, pour moi ils sont faramineux, je veux dire quinze millions d'euros hors taxes, je veux dire, en disant qu'un financement de fonctionnement est prévu jusqu'en 2023 et après on ne sait pas, ça fait poser des questions et c'est tout. »

**Monsieur DIAZ**

« Moi, je me permets juste un commentaire, si vous voulez. Moi, mais ça m'intéresserait personnellement, c'est-à-dire que si voulez-vous prenez des éléments en disant : « *Et puis l'endettement jusqu'en 2023, et après, et puis les entreprises, elles ne se créent pas, elles se déplacent, et puis le commerce il va mal.* » Ce n'est pas ça que je veux dire, moi j'ai du mal à suivre parce que quand on dit qu'il y a un échange, quand il y a un échange, c'est que ce que je préférerais vous dire : « *Eh bien, écoutez, Monsieur RAMONDENC prenait la parole dix minutes, nous faisons silence, déclinez-nous votre constat et déclinez-nous votre stratégie et valorisez-la et alors après on pourra parler.* » Par contre dire : « *La piscine c'est cher, le centre Capelle a fait beaucoup de mal au commerce.* » Je vous ai dit, on va prendre qu'un dossier d'exemples, qui est exactement ce que vous avez dit. Est-ce que dans mes propos, j'ai bien dit à propos de la partie du commerce, le centre *Capelle* et je connais un peu les chiffres, je représente la Ville au syndicat de la *SL Capelle* et j'étais encore il y a quarante-huit heures avec les nouveaux acquéreurs :

- À créer une offre commerciale qui n'existait pas, notamment les enseignes et ses statistiques en diminuant le taux de déperdition, ça c'est une première réalité, c'est un fait ;
- La deuxième réalité c'est, ça a irrigué et les commerces se trouvant dans les rues comme boulevard de *Bonald*, *République* etc. Aujourd'hui il n'y a plus de vacances et très vite ils retrouvent preneurs, ça c'est les faits positifs.

On a un taux de vacance aujourd'hui commerce, qui est inférieur assez largement aux autres Villes comparables et d'ailleurs les personnes qui étaient venues sur le centre *Capelle*, qui connaissent bien les Villes comparables, ont dit : « *Le commerce à Millau quand même c'est beaucoup moins triste que dans d'autres Villes de votre taille là.* »

On a ensuite à gérer des problématiques, qui ne sont pas liées directement au fait qu'il y ait la *Capelle*, qui est, qu'il y a des rues de Millau, qui ne sont pas en termes de commerce de bonne qualité et qui tournent pas, mais ce n'est pas que le commerce lui-même qui n'est pas de bonne qualité, c'est :

- Est-ce que l'offre est bonne ?
- Est-ce que l'urbanisme est bon ?

Or, je suis désolé, la rue *Droite*, elle ne donne pas forcément envie, c'est tout ça qui est à mettre en œuvre. Mais c'est tellement réducteur de prendre les problèmes comme vous les évoquez, qu'on s'y perd et puis que finalement il n'y a pas de vision, c'est une sorte de *Lego* avec des pièces, mais tout ça n'est pas une démarche, une fois encore vous pouvez contester, mais quand vous dites...

Je suis au développement économique à la Ville. On a inauguré *Millau Viaduc II*, la Communauté de Communes, elle prend des risques. Oui elle prend des risques. On a même refusé à une entreprise de s'implanter, parce que c'était la logistique, que c'était consommateur d'espace et que ce n'était pas générateur de valeur et qu'on a eus grâce à cette zone une personne qu'il l'a découverte, quelqu'un qui a dit : « *Sur le principe je viens chez vous, je suis dans le high-tech et je vais créer une douzaine d'emplois hyper qualifiés.* » Ça c'est un vrai bonheur d'entendre ça. Mais je veux dire, à un moment, il faut avoir une vision dynamique des choses et à chaque fois vous évoquiez un sujet, c'est pour mettre en avant une problématique, mais on *en crève* de gens qui mettent que la problématique en avant, je veux dire c'est le côté *verre à moitié vide*. Et une fois encore on aura testé et si la réalité d'une ville comme Millau, qui va y compris chercher des partenariats Montpellier pour ne pas souffrir de l'effet métropole, mais d'essayer plutôt de bénéficier des atouts de Montpellier pour développer des partenariats et bien c'est une vision passéiste, statique et je ne vois pas la moindre stratégie, ce n'est pas une critique personnelle, mais moi très honnêtement je ne ferai pas un mandat avec une telle vision des choses. Reconnaissez-vous même que vous prenez les problèmes, les bouts les uns avec les autres et vous allez jusqu'à me dire : « *Mais Monsieur DIAZ, pourquoi on n'a pas une vision de l'endettement de la Ville en 2028 ou en 2030 ?* » Mais je n'en sais *foutrement* rien mon bon ami. »

**Monsieur RAMONDENC**

« Moi je vous parle de 2020, Monsieur DIAZ, voilà c'est tout ! »

**Monsieur DIAZ**

« On a arrêté le programme d'investissements à 2020. Comment voulez-vous que je vous parle de la Ville en investissements en 2030, je ne serai même pas *aux manettes* et c'est une vision, ce n'est pas un investissement. »

**Monsieur RAMONDENC**

« Non, non ! »

**Monsieur le Maire**

« Allez, Monsieur RAMONDENC. »

**Monsieur RAMONDENC**

« La vision, je parle aussi de certains problèmes que les Millavois rencontrent au quotidien c'est tout. Après ce sont des questions de choix, on l'a dit tout à l'heure, vos choix n'ont pas toujours été, les miens, les nôtres, sinon on aurait été ensemble, il n'y a pas de problème. Mais par contre, je suis capable d'entendre qu'on fasse des investissements pour l'avenir, notamment préparation d'une zone d'activités, il n'y a pas de souci. Mais maintenant il faut arrêter de faire le déplacement, il faut aller chercher ailleurs, quoi. Et encore quand vous parlez de Montpellier, très bien, mais enfin SAUREL se désengage de l'hôpital avec le CHU, je veux dire, là aussi... »

**Monsieur le Maire**

« Ne mélangez pas tout, Monsieur RAMONDENC. »

**Monsieur RAMONDENC**

« Mais si, on vient chercher quelque chose... »

**Monsieur le Maire**

« Vous faites des raccourcis, qui frisent le ridicule. »

**Monsieur RAMONDENC**

« ... et on laisse *la patate chaude* ! C'est bon quoi ! »

**Monsieur le Maire**

« Mais non, vous faites des raccourcis, qui frisent le ridicule ! »

**Monsieur DIAZ**

« Ça n'a rien à voir ! »

**Monsieur le Maire**

« Ça n'a rien à voir ! »

**Monsieur RAMONDENC**

« Mais si j'ai envie d'être ridicule, c'est mon problème, Monsieur SAINT-PIERRE, ce n'est pas un problème, j'assume. »

**Monsieur le Maire**

« Je vous le laisse. Bien ! Madame GAZEL ? »

**Madame GAZEL**

« Bon, alors revenir d'abord sur votre présentation, Monsieur DIAZ, d'abord sur la forme, l'année dernière et puis je crois aussi même l'année d'avant, j'avais salué l'exercice sur la transparence et la clarté de vos propos.

Cette année on en est loin, j'en suis désolée :

- Pour masquer la dette, vous dites qu'il faut investir à *tour de bras* parce que les taux d'intérêt sont faibles, c'est ce que vous avez dit dans vos propos introductifs ;
- Masquer le malaise social avec 85 % de grévistes et le constat qu'a rappelé Michel DURAND par un contexte morose, enfin ça frise le ridicule franchement ;
- Masquer l'augmentation d'impôts par rapport à une vision stratégique que vous auriez eu par rapport à la TH, bien avant même que le Président actuel puisse imaginer ces nouvelles modalités, bon voilà ;
- Il y a des chiffres que vous rappelez, il y en a d'autres que vous ne rappelez pas, le chiffre que vous rappelez en effet chaque année, vous l'avez vous-même avoué, ce sont les moins un million cinq de dotations de l'État. Moi celui que j'ai envie de rappeler ce sont les plus deux millions quatre d'augmentation d'impôts, qui pèsent lourdement dans la poche des Millavois, enfin non du coup qui allègent lourdement la poche des Millavois.

Je reviens sur ce qu'a dit Michel DURAND aussi sur ce budget qui me semble à *minima* difficile à tenir, mais étant donné que le Compte Administratif du budget que nous allons voter dans quelques jours, nous ne l'aurons pas avant l'élection municipale de 2020, voilà l'insincérité est quand même, voilà un travers possible :

- J'en veux pour preuve, enfin pour preuve, en tout cas des éléments qui me poussent à le croire, c'est le chiffre qu'a rappelé Michel DURAND tout à l'heure sur le chapitre 11, donc les charges à caractères générales que vous aviez déjà prévues de baisser massivement sur l'année 2018 et finalement à la place d'une baisse de 8,66 %, on a une augmentation de 2,39. L'année prochaine vous nous promettez à nouveau une baisse de 6,13 % ;
- Sur les AP, les Autorisations de Programme, l'année dernière nous étions sur une prévision d'investissements en 2019 de quatre millions, là vous avez augmenté d'un tiers en une année. Ah, ne me dites pas : « *Non.* » C'est votre DOB de l'année dernière et le DOB de cette année. Donc 2019, six millions soixante-dix en AP sont prévus, alors que sur l'année 2019 présentée en 2018, simplement quatre millions quarante-deux mille euros étaient prévus, donc une augmentation d'un tiers, ça peut aussi s'apparenter à une année de lancement de projets à tout va, des grues en Ville en prévision d'une campagne. Alors 2020, c'est vrai qu'on a déjà beaucoup d'images de synthèse, avec les grues, ça fait encore plus réel.

Voilà ce que je voulais dire :

- Revenir quand même sur la dette également parce que là aussi sur la dette, vos prévisions ont été largement revues à la hausse. Sur le document du Débat d'Orientation Budgétaire de l'année dernière, vous projetiez une dette 2018 à trente millions d'euros, non pardon trente millions d'euros quatre-vingt-trois mille, oui c'est ça, non huit cent treize mille euros, pardon trente millions d'euros huit cent treize, je vais y arriver, pour être claire, nous sommes aujourd'hui à trente et un millions d'euros cinq cent quatorze, donc sept cents mille euros de plus ;
- Ce qui est projeté pour 2019, trente-deux millions, ce qui a permis de et donc en 2021 on est à trente-cinq voire trente-six, parce que trente-cinq neuf cent-treize, ça fait trente-six.

Vous pouvez dire que quand vous êtes arrivés, il y avait trente-cinq millions de dette, mais les chiffres parlent quand même, Monsieur DIAZ, et là les chiffres que j'ai sous les yeux, ceux du Compte Administratif, ceux qui, cela sont validés. En 2014 il y avait une dette de trente millions d'euros, avec des investissements en effet qui n'étaient pas tout à fait finalisés, mais vous l'avez dit à plusieurs reprises, qui permettent l'attractivité de la Ville, aujourd'hui c'est la *Capelle* et c'est également *Millau Viaduc II*, même si ce n'est pas porté par cette assemblée.

Voilà ce que je voulais dire. Alors vous disiez aussi dans vos propos, ne pas vouloir isoler les indicateurs financiers des projets, moi ce que j'attends de vous c'est d'arrêter d'isoler les projets, des indicateurs financiers. Quand, je veux investir, parce que oui, je suis d'accord, il faut investir, il faut être en mouvement et je participe à une Collectivité, qui investit le plus en France, qui est la Région de France qui investit le plus, donc je suis convaincue de cette nécessité d'investir. En revanche, il faut faire des investissements qui rapportent, pas faire des paris, moi j'ai entendu beaucoup de *coup de cœur*, enfin voilà, on fait le pari, c'est revenu plusieurs fois dans votre intervention. Moi je pense que quand on gère une Collectivité dans le contexte budgétaire extrêmement contraint qu'on connaît, on ne peut pas faire des *coups de Poker*, on ne peut pas faire des paris. Il faut gérer voilà en conscience, et quand on voit l'exemple des quais, alors les quais, évidemment tout le monde sera content de ces quais, qui seront probablement une réussite, néanmoins avant de vous engager et là c'est à vous que je m'adresse, Monsieur le Maire, parce que je sais que ce projet c'est vous qui le portez et qu'il vous tient particulièrement à cœur, avant d'aller au bout d'un projet, parce que là on est au bout et on n'a pas encore le plan de financement calibré. Moi ça m'inquiète, avant d'entreprendre un projet, on fait le tour des Collectivités, dans mes fonctions à la Région, j'ai de nombreuses Collectivités, qui me demandent des rendez-vous pour étudier avec la Région les possibilités de financement de leurs projets et la faisabilité même du projet dépend du taux de financement du tour de table.

Sur ce projet-là vous nous promettiez du Cœur de Ville, d'ailleurs c'est un gros sur les affiches. Alors le plan de financement que vous nous présentez aujourd'hui, ce n'est pas une déception sur Cœur de Ville, c'est carrément un zéro financement sur Cœur de Ville. Moi, j'ai envie de vous dire que le *coup de Poker*, là vous l'avez perdu, et c'est quatre millions d'euros

à financer, parce que trois millions neuf, moi j'avais aussi, comme Claude ALIBERT, en tête mais on y reviendra sur le budget, mais plutôt une AP à quatre millions deux et de ce qui se murmure on devrait dépasser cette enveloppe-là, donc enfin voilà ça fait quand même beaucoup d'éléments qui ne sont pas dignes d'une gestion raisonnée de la Ville et je le regrette. »

**Monsieur le Maire**

« Merci. Monsieur DIAZ, pour vous répondre. »

**Monsieur DIAZ**

« Juste, quelques réponses, parce qu'il y a beaucoup de choses que vous avez dites sur lesquelles on peut être d'accord. Bon il y a juste des points qui me gênent, parce qu'il y a ceux qui relèvent de la réalité et ceux qui relèvent du procès d'intention, je vais dire en quoi, parce que prenons un exemple simple que vous avez cité.

Vous avez cité, le mot *masqué la dette*, alors masquer la dette, ça voudrait dire, moi à titre personnel, je le prends mal parce que ça veut dire que dans mes responsabilités, j'aurai la volonté de masquer la dette, elle est très claire, elle est écrite, c'est notre vision de l'endettement, vous dites : « *Oui, mais la dette, vous la masquez, c'est comme les investissements ou les montants, ils changent.* » Alors je vais vous dire juste une chose, mais ça c'est les Collectivités qui fonctionnent comme ça et je pense que j'irai à la Région, je verrai la même chose. Moi, il y a quelque chose qui m'a surpris, c'est que dans les Collectivités, souvent on lance des programmes avec des évaluations, que les évaluations sont très, très loin d'être matures pour deux raisons d'ailleurs, appelons *un chat un chat*, parce que moi j'ai ma vision des choses :

- Par manque souvent en interne d'analyse et de compétences, donc ça, mais y compris les élus, mais aussi beaucoup les services, qui sortent une copie en disant : « *Ben, voilà ce dossier qui va coûter tant de millions.* » Alors, je prends pour exemple le Pôle PPE, qui est assez significatif, c'était on vous donne un devis et la réalité de l'étude c'est que le devis qui était donné. C'était la coque, ça ne comprenait pas excusez du peu, le dossier dépollution, ça ne comprenait pas le dossier des voies d'accès, ça ne comprenait pas les places de parking et ça ne comprenait pas ni l'informatique, ni le mobilier, d'accord, ça veut dire que ce dossier il était *bull shit*, d'accord. Tout simplement de dire qu'à un moment ce dossier-là, il n'aurait pas dû faire l'objet d'une évaluation de la part de service, c'est une *connerie* en interne. Donc ça fait quoi ? Ça fait que dans le mode de vie des Collectivités, on ne peut pas prendre pour argent comptant à l'euro près, l'estimatif d'un projet, souvent il est sous évalué, malheureusement sous-évaluée, ce qui fait que quand vous prenez le montant des investissements, les projets peuvent coûter effectivement un peu plus cher, voire parfois significativement plus cher que prévu, ça c'est la première remarque. En revanche il n'y a aucun trucage sur les chiffres dans les investissements parce que si vous prenez l'historique d'une AP, que vous regardez les votes de DM qu'on a fait, nous arrivons bien au montant de l'AP.
- Concernant la dette, c'est marrant que vous fassiez une *fixette* sur la dette en disant : « *Je regarde le CA et CA 2014 la dette...* »

**Madame GAZEL**

« Vous n'êtes pas obligé de faire comme si j'étais là comme ça, enfin un peu de respect ????, Monsieur DIAZ, un peu de respect. »

**Monsieur DIAZ**

« Si j'étais un homme, si vous étiez un homme, vous l'auriez bien pris. Mais bon... »

**Madame GAZEL**

« Je ne crois pas que vous ayez... »

**Monsieur DIAZ**

« Si, si. Non, je parlais de moi. La dette, vous dites la réalité de la dette c'est : « *Je regarde le compte administratif, Monsieur DIAZ et en 2014 c'est nous qui avons fait le budget nous étions à trente millions.* » Mais je vous ai dit : « *Oui bien sûr, vous étiez à trente millions, vous n'étiez même pas à trente millions, parce que la vérité c'est que quand on est arrivé en mars 2014, vous étiez à vingt-neuf millions quatre cents mille.* » Vous voyez c'est encore moins que ce que vous dites, mais pourquoi ne voulez-vous pas accepter, que des programmes que vous avez lancés et qu'on va livrer ne sont pas financés et génèrent six millions d'emprunts, donc la réalité c'est le programme, mais c'est un constat, ce n'est pas un jugement de valeur, l'endettement réel quand on a *repris les affaires en main*, avant d'engager le moindre euro d'emprunt sur le mandat de Monsieur SAINT-PIERRE, était de trente-cinq millions. Quel est le problème ? C'est une réalité. Mais ne me dites pas qu'on a fait exploser l'endettement, parce que je vous dirais : « *Et bien écoutez dans la réalité, c'est entre ce qu'on a trouvé, ce qu'on a levé comme emprunts et les financements qu'on a fait, on a dû faire des gros efforts de gestionnaire pour générer de l'épargne brute permettant de ressortir à trente-cinq millions, donc on n'a pas dégradé l'endettement.* »

Mais ce qui est un peu entêtant, c'est qu'à un moment, moi je suis un homme de bonne volonté, mais on ne peut même pas se mettre d'accord sur des chiffres, puisque je vous explique ça et vous en retour vous me dites : « *Vous masquez la dette.* » Mais, je ne masque rien de la dette.

D'accord, donc vous me dites je veux juste rappeler Monsieur DIAZ que le Compte Administratif et je m'appuie derrière, il dit qu'en 2014 vous êtes à trente millions et je refuse d'entendre, qu'il y a six millions d'euros d'emprunts sur les

programmes antérieurs, qui n'ont pas été levés et *démerdez-vous* c'est votre problème. Non, la réalité c'est qu'on juge une continuité d'exercice comptablement et que la vérité de la dette quand on est arrivé, elle était à de trente-cinq millions. Mais *Nom de Dieu* ce n'est pas un conflit, c'est un constat. Alors ne me mettez pas dans le visage, moi la seule chose qui m'intéresse c'est le CA et le CA, il dit que quand vous êtes arrivés, il y avait que trente millions. Mais vous voulez que je vous sorte, vous venez quand vous voulez à mon bureau, je vous sors les échéanciers des emprunts que nous avons levés pour place *Capelle*, place *Miterran*, Médiathèque, parc des Sports. Il y en a pour plus quatre cent cinquante mille de fonds de concours, il y en a six mille ... »

**Madame GAZEL**

Micro éteint, inaudible

**Monsieur DIAZ**

« Oui, mais vous ne voulez pas l'entendre. »

**Madame GAZEL**

« Si, mais on l'assume parfaitement. »

**Monsieur le Maire**

« Bien. »

**Madame GAZEL**

« Juste, Monsieur DIAZ du coup ce débat-là, il faudra qu'on l'ait en 2021, peut-être quand on sera à une place différente... »

**Monsieur DIAZ**

« Mais même... »

**Madame GAZEL**

« ...et on constatera à quel niveau d'endettement, vous avez laissé la Ville. »

**Monsieur DIAZ**

« Eh bien, écoutez je vous dis, je serais premièrement heureux de l'avoir, parce qu'on est tous ici des gens de charmante compagnie et je serais content de vous dire : « *Nous sommes à trente-cinq millions, c'est-à-dire que nous n'avons pas augmenter le stock d'encours de la dette de la Ville, par contre nous avons fait que le niveau de remboursement de capital qui sera supporté, sera non plus de trois millions d'euros ad vitam aeternam, mais de trois exercices à quatre millions ce qui tend un peu les finances locales et qui oblige à être des gestionnaires* ». »

Mais le débat, je le connais d'avance, on peut le faire ce soir, on va aller boire un café et on va le faire le débat. Mais je la connais la prévision et après si vous voulez ce qui se passera, quand vous parlez de la dette, on peut même aller plus loin, on a même dédié à la Ville les dettes qui sont levées, vous savez que le propre d'une dette, c'est que la dette, elle doit être levée pour financer des investissements et que la durée de l'emprunt doit être cohérente avec la durée de vie de l'outil en question. Donc je n'ai pas encore travaillé sur le rééchelonnement de la dette, mais peut être que pour alléger à un moment donné le remboursement capital je dirais : « *Tel bien qui a nécessité un investissement de trois millions, on l'a fait sur quinze ans, la réalité c'est que ça n'a pas de sens, c'est que c'est un investissement qui est là pour vingt ans, donc je vais rééchelonner la dette et je vais gagner cinq ans de remboursement et c'est une réalité, mais ça c'est de la gestion.* » Donc le problème, c'est qu'il faut avoir un peu d'abstraction par rapport à des chiffres et ne pas considérer les chiffres comme des trucs immuables et qu'il faut interpréter les choses. »

**Madame GAZEL**

« C'est vrai que pour le ???? »

**Monsieur le Maire**

« Bien ! Avant de céder la parole à Patrice GINESTE, juste revenir sur les quais, qu'évoquait Madame GAZEL pour deux éléments :

- D'abord sur les quais, je vous dis, et je vous redis une nouvelle fois, sur la partie financement Action Cœur de Ville, bien évidemment c'est un projet majeur du dispositif Action Cœur de Ville avec et je vous le redis les négociations qui sont aujourd'hui en cours de la part de l'État sur les financements et la part de l'État relevant sur Action Cœur de Ville. Je vous rappelle quand même aussi que je crois que ça fait à peu près six ou sept mois que nous avons saisi la Région sur ce projet, c'est-à-dire peu ou prou avant le début du démarrage du chantier, sans réponse ferme et définitive de la Région... »

**Madame GAZEL**

Micro éteint, inaudible

**Monsieur le Maire**

« Non, non, et bien avec plaisir, mais je suis..., tout à fait ;

- Et sur le deuxième élément que vous évoquiez en disant : « *Il se murmure que...* » Faites attention aux murmures, ils sont parfois trompeurs. L'élément pour être totalement complet, transparent en plus-values qu'il y a sur



l'aménagement des quais, relève du câble de vingt mille volts, qui n'était pas positionné à la hauteur à laquelle il était..., pardon ? »

**Madame GAZEL**

**Micro éteint, in audible**

**Monsieur le Maire**

« Le câble vingt mille volts, qui n'était pas positionné sur le tracé à la hauteur où il était censé se trouver et qu'il a fallu réenfouir, voilà, et qui a provoqué une plus-value, le reste des modifications qui ont été portées pendant la durée du chantier, l'ont été faites en plus et en moins, c'est-à-dire quand il a fallu modifier un élément, en plus on a fait en sorte de trouver, un matériau ou une méthodologie différente pour le faire en moins, voilà donc faites attention aux murmures, je vous le dis : « *Il y a une plus-value, mais il y a eu...* »

**Madame GAZEL**

« Réelle ! »

**Monsieur le Maire**

« ...mais réelle, mais attendez quand vous dites : « *Il se murmure que...* » On a l'impression que c'est quelque chose d'exponentiel. Je vous le dis très clairement, l'excédent qu'il y a sur les quais est lié à la présence du vingt mille volts, qui n'était pas à une altimétrie, mais ça c'est inhérent à tous chantiers et non pas des choix esthétiques du chantier. Monsieur GINESTE ? »

**Madame GAZEL**

« Je voudrai quand même vous répondre... »

**Monsieur le Maire**

« Oui, avec plaisir. »

**Madame GAZEL**

« ... parce que sinon on va passer à autre chose. »

**Monsieur le Maire**

« Je vous en prie. »

**Madame GAZEL**

« Vous l'avez constaté au précédent Conseil, quand on a enlevé la délibération pour la signature du contrat Bourg Centre, je n'ai rien dit. »

**Monsieur le Maire**

« Oui. »

**Madame GAZEL**

« Là ce soir, je suis obligée un peu d'expliquer le retard en effet, parce que nous notre accompagnement, tout comme l'État a un accompagnement spécifique dans le cadre de Cœur de Ville, la Région a un accompagnement spécifique et valorisé dans le cadre du dispositif Bourg Centre.

Si nous n'avons pas signé, Monsieur SAINT-PIERRE, c'est précisément parce qu'il n'y a pas de vision stratégique organisée, séquencée et c'est ce qu'on vous a demandé de retravailler pour la signature, voilà. »

**Monsieur le Maire**

« Ce n'est pas tout à fait ça, Madame GAZEL. Si vous me permettez de compléter vos propos ? »

**Madame GAZEL**

« La vision aussi... »

**Monsieur le Maire**

« Oui. »

**Madame GAZEL**

« ... vraiment de pôle centre... »

**Monsieur le Maire**

« ... non c'est... »

**Madame GAZEL**

« ... pôle centre avec attractivité sur l'ensemble des communautés... »

**Monsieur le Maire**

« ...nous avons participé constructivement à la même ... »

**Madame GAZEL**

« Tout à fait ! »

**Monsieur le Maire**

« ... réunion, donc je le dis bien volontiers, les... »

**Monsieur DIAZ**

**Micro éteint, inaudible.**

**Monsieur le Maire**

« Non mais les propos étaient de dire : « *Il y a des éléments qui sont retenus dans le projet aujourd'hui sur lesquels il n'est pas forcément, la Région n'est pas forcément en compétence, mais en termes de compétences statutaires, de le porter donc il vaut mieux l'enlever.* » Et nous avons participé, enfin nous avons acquiescé à ces remarques et ..., Pardon ? »

**Madame GAZEL**

« Le phasage ! »

**Monsieur le Maire**

« Oui, mais le phasage, mais le phasage n'est pas, contrairement à ce que vous dites, un manque de perspectives et de cohérence du projet, parce que ce que salut justement tous nos partenaires, c'est la cohérence et la vision à long terme donc on n'a pas fait différemment, mais on a fait du travail constructif avec vous-même et les services de la Région à ce moment-là. Mais ça n'est pas ce que je dis, c'était simplement faire remarquer que quand nous avons saisi sur ce dossier particulier la Région, on n'a pas eu de réponse de la Région. Mais je ... »

**Madame GAZEL**

« On n'a pas parlé que de ça ! »

**Monsieur le Maire**

« ...oui, mais c'était un projet spécifique ? »

**Madame GAZEL**

« Il s'intègre dans votre stratégie... »

**Monsieur le Maire**

« Voilà donc il a une stratégie, vous venez de le dire à l'instant. Non, mais... »

**Madame GAZEL**

**Micro éteint, inaudible.**

**Monsieur le Maire**

« ... vous le reconnaissez et quand à la perspective de *Millau 2030*, la Région Occitanie aujourd'hui développe son projet sur *Occitanie 2040*, donc voilà nous sommes... Monsieur GINESTE ? »

**Madame GAZEL**

« Avec un phasage. »

**Monsieur le Maire**

« Mais nous aussi, il y a le phasage Madame GAZEL ! »

**Monsieur GINESTE**

« Oui, moi la morosité ambiante, que dégagent certains élus de l'opposition sur l'attractivité du Centre-Ville, me dérange fortement. Moi, je voulais vous dire que j'avais été en discussion avec des élus en charge de l'attractivité de Figeac ou de Cahors, des villes qui sont très proches de la ville de Millau en termes de strate et ils ont tous dit : « *À Millau vraiment ça bouge, vous avez très peu, sur les boulevards principaux, de vacances, contrairement à nous. Il y a très peu de rideaux tirés, il y a des enseignes, qui viennent sur Millau ce qui n'est pas le cas dans notre ville à nous.* »

Alors certes le commerce traditionnel souffre dans toute la France, il y a Internet, ça c'est une réalité nationale, mais ce qu'il faut savoir c'est qu'on souffre quand même beaucoup moins que les autres, ça il faut que vous en soyez convaincus. Et *rabattre les oreilles* aux gens en disant : « *Que tout se ferme, que tout part à la débâcle.* » Ça je ne peux pas l'entendre, parce qu'on est plutôt mieux loti que la majorité des villes de notre importance. »

**Monsieur RAMONENC**

« On n'a jamais dit ça ! »

**Monsieur GINESTE**

« Ensuite, la qualité de la vue de Millau, quand on arrive dans Millau, quand on n'est pas venu à Millau depuis quatre ou cinq ans, elle est quand même métamorphosée... »

**Monsieur RAMONDENC**

« Il était temps ! »

**Monsieur GINESTE**

« ... ça donne envie aux gens de s'y arrêter, ça crée de l'attractivité, il y a pas mal de gens qui me l'ont dit, des Campings caristes, mais pas qu'eux, qui sont ébahis par la métamorphose qu'il y a sur les quais.

Il y a les investisseurs qui ont fait des investissements très lourds sur de l'immobilier à trois mille euros le mètre carré, ce qui n'a jamais été fait à Millau et qui vendent des bâtiments parce que c'est lié à la zone, trois mille euros du mètre carré, c'est très élevé, mais ça correspond à du haut de gamme et ce haut de gamme, il a été motivé par un embellissement du bord du Tarn et par une revitalisation du secteur. Voilà ce que je voulais dire. »

**Monsieur le Maire**

« Je vous propose la dernière intervention sur ce sujet. Monsieur RAMONDENC ? »

**Monsieur RAMONDENC**

« Oui, juste pour dire Monsieur GINESTE, que je n'ai jamais dit que tout fermé, je ne suis pas catastrophiste, je ne suis pas critique sur tout. Par contre c'est bien aussi d'élever le niveau, comme vous me dites, mais n'oubliez pas que la Ville se paupérise, les gens n'ont pas forcément d'argent à Millau aussi, donc qu'il faut traiter tout le monde, voilà c'est tout. Je veux dire vous interprétez ce que je dis aussi souvent, c'est pour ça que je réagis et je ne suis pas forcément d'accord avec vous. Là, j'ai une lettre, que je vous la montrerai à la fin, d'une commerçante Millavoise, quoi. Il faut que je vous la montre, Monsieur GINESTE, je ne vais pas vous la lire, je vais vous la montrer, voilà c'est tout. »

**Monsieur le Maire**

« Bien ! Merci beaucoup. Donc, vous le savez que désormais nous devons voter pour prendre acte de la tenue du Débat d'Orientations Budgétaire. Donc, je mets le Débat d'Orientation Budgétaire aux voix ? Y a-t-il des voix contre ? Des abstentions ? Nous avons acté donc la tenue... Une abstention ? D'accord ! Donc, nous avons -nous... »

**Monsieur DIAZ**

« Mais, non c'est... Tu as participé au débat ! Faut voter. »

**Monsieur le Maire**

« Donc, je repose la question. Il n'y a pas de voix contre ? Il n'y a pas d'absolution ? Donc, nous prenons acte de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire. Merci beaucoup. »

***Adoptée à l'unanimité***

**Monsieur le Maire**

« Monsieur DIAZ toujours sur la délibération numéro 9 : concernant les subventions aux associations. »

**Monsieur DIAZ rapporte la délibération n° 09 :**

**9. "Subventions aux associations : versement d'acompte par anticipation au vote du budget primitif 2019"**

« Ça évidemment, ça manque un peu de saveur par rapport à ce qu'on a fait avant. Donc vous connaissez la musique, on vote le budget en mars, il y a des associations qui ont besoin d'avoir des avances pour le premier trimestre, donc on a une convention avec l'OGECAM et la *Calandreta* qui est une convention qui court sur quatre ans depuis 2016.

Donc, il vous est demandé d'accepter par anticipation au vote du budget, le vote de 40 % du montant total, pour chacune d'elles, de la subvention soit :

- Soixante-dix-huit mille deux cent quarante euros pour l'OGECAM ;
- Et la Calandreta six mille sept cents euros. »

**Monsieur le Maire**

« Merci. Y a-t-il des questions ? Donc, je mets cette délibération aux voix. Y a-t-il des voix contre ? Des abstentions ? Elle est adoptée. Et merci Monsieur DIAZ pour cet exercice. »

***Adoptée à l'unanimité***

### **Monsieur le Maire**

« Délibération numéro 10 Madame ORCEL : concernant le site de *la Graufesenque*. »

### **Madame ORCEL rapporte la délibération n° 10 :**

#### **10. "Demande de subventions pour le projet de valorisation du Site archéologique de la Graufesenque"**

« Bonsoir. Donc, demande de subventions pour le projet de valorisation du site archéologique de *la Graufesenque*. Donc c'est une délibération que nous avons déjà présentée en partie le 20 septembre 2018, qui concerne donc le projet de valorisation du site archéologique de *la Graufesenque* et qui comprend deux volets :

- Un volet travaux d'entretien des vestiges ;
- Et un volet chantier des collections archéologiques conservées au musée et au site.

Donc cette délibération concerne plus particulièrement la partie des travaux d'entretien et de cristallisation des vestiges, qui comme vous le savez à l'air libre s'abîment au fil du temps et qui nécessitent donc d'être entretenue. Ce sur quoi aussi la conservation des monuments historiques de la DRAC et de l'architecte des Bâtiments de France ont attiré notre attention avec le souhait que les travaux d'entretien et de restauration soient menés dans une perspective longue et en lien avec un projet global associant préservation et mise en valeur du site, ce que nous souhaitons également mettre en œuvre.

Nous représentons cette délibération puisqu'il nous est demandé de présenter les montants pour la première tranche des travaux hors taxes, ils étaient présentés en TTC dans la délibération du mois de septembre.

Donc le montant pour la première tranche des travaux d'entretien s'élève à quatorze mille neuf cent quarante-huit euros hors taxe.

Et également il fallait qu'on présente le plan de financement prévisionnel pour mener à bien cette action d'entretien du site archéologique, qui est donc le suivant :

- Pour la DRAC Occitanie 40 %, soit cinq mille neuf cent quatre-vingt euros ;
- Pour le Conseiller Régional Occitanie 10 %, soit mille quatre cent quatre-vingt-quatorze euros ;
- Pour le Conseil Départemental de l'Aveyron 20 %, soit deux mille neuf cent quatre-vingt-dix euros ;
- Il restera donc à la charge de la ville de Millau 30 %, soit quatre mille quatre cent quatre-vingt-quatre euros.

Voilà, il vous est donc proposé :

- D'approuver le plan de financement de cette action ;
- Et d'autoriser, Monsieur le Maire, à solliciter les aides financières de ce plan. »

### **Monsieur le Maire**

« Merci beaucoup. Avez-vous des questions ? Donc, nous mettons la délibération aux voix ? Y a-t-il des voix contre ? Des abstentions ? Elle est donc adoptée. Merci beaucoup, Karine. »

***Adoptée à l'unanimité***

**Monsieur le Maire**

« Donc délibération suivante le numéro 11 : Convention entre la Ville et l'Agence ERASMUS PLUS »

**Madame SUDRES BALTRONS rapporte la délibération n° 11 :**

**11. "Convention Ville / Agence ERASMUS PLUS"**

« Donc, c'est l'école de Beauregard, qui est l'école bilingue espagnol, qui veut installer ou renforcer un partenariat, un échange que cette école avec l'école espagnole d'Aisna, c'est une école qui se trouve dans la province de Heusca en Aragon.

Donc en fait, elle sollicite des fonds européens par le biais d'un programme qui s'appelle ERASMUS PLUS, elle sollicite donc cinquante-trois mille euros pour donc financer en particulier un voyage. Vous avez la répartition des dépenses en annexe, donc il y a par exemple, trente-cinq mille euros pour le voyage bon pour soixante-dix-neuf accompagnants, élèves et accompagnants, donc du coup quatre cents euros par élève.

Du coup l'Union Européenne, elle demande à la Ville de servir de relais financier, parce que l'école donc ne détient pas de personnalité juridique, donc c'est à nous Ville de percevoir la subvention.

Si la candidature, parce qu'il s'agit d'une candidature, si la candidature de l'école Beauregard est retenue la ville de Millau assurera les paiements des factures, tout le temps sur la base de justificatifs qui seront fournis par l'école, voilà.

Donc là, il vous est demandé :

- D'accepter de finalement que l'on serve de relais financier ;
- D'autoriser, Monsieur le Maire, à signer la convention entre la Ville et l'agence ERASMUS PLUS ;
- Et puis de signer tout autres documents qui permettent à cette démarche d'aboutir voilà. »

**Monsieur le Maire**

« Merci. Y a-t-il des questions sur ce projet ? Donc, je mets la délibération aux voix ? Y a-t-il des voix contre ? Des abstentions ? Elle est donc adoptée. Je vous remercie. Merci, Madame SUDRES-BALTRONS. »

***Adoptée à l'unanimité***

**Monsieur le Maire**

« Madame LACAN, nous passons à la délibération numéro 12 : concernant un fonds de concours supplémentaire l'association de *La Salvage*. »

**Madame LACAN rapporte la délibération n° 12 :**

**12. "Fonds de concours supplémentaire à l'association « Jeunesse Vacances Millavoises » (AJVM) pour la réhabilitation du site de La Salvage »"**

« Bonsoir. Donc, il s'agit d'un fonds de concours supplémentaire donc à l'association *La Salvage* pour la réhabilitation, pardon, du site. Donc nous avons déjà en 2016 abondé donc pour un montant de cinquante mille euros de subventions sur le projet total, qui avoisinait les sept cent cinquante-cinq mille euros.

Aujourd'hui *La Salvage*, malheureusement a besoin encore de financement, donc à hauteur de soixante-quinze mille euros. Des financements pour finir la grande salle de réception et d'autres financements comme finir tout ce qui est espaces verts, voilà.

Donc elle nous demande de vouloir abonder pour dix mille euros, donc nous allons si vous êtes d'accord donc :

- Accorder le fonds de concours supplémentaire de dix mille euros pour 2019 ;
- D'autoriser, Monsieur le Maire ou son représentant, à accomplir toutes les démarches qui en découlent. »

**Monsieur le Maire**

« Merci. Y a-t-il des questions ? Donc, je mets la délibération aux voix. Y a-t-il des voix contre ? Des abstentions ? Elle est adoptée. Merci beaucoup. Merci, Madame LACAN. »

***Adoptée à l'unanimité***

### **Monsieur le Maire**

« Monsieur NAYRAC pour la délibération numéro 13. »

### **Monsieur NAYRAC rapporte la délibération n° 13 :**

#### **13. "Information du Conseil municipal sur les acquisitions déléguées ou faites par la Ville par exercice du droit de préemption"**

« Bien, la délibération numéro 13, c'est comme d'habitude à chaque Conseil, on vous informe sur le nombre de DIA, qu'il a eu lieu pendant les deux mois qui viennent de passer, voire trois mois. Elles sont au nombre de quatre-vingt-treize. Donc n'y a pas eu de préemption, voilà merci. »

### **Monsieur le Maire**

« Bien, c'est donc une information du Conseil. Y a-t-il des questions sur ces DIA ? Donc merci. Donc, il s'agit simplement d'un point d'information. »

### ***Le Conseil Municipal prend acte***

### **Monsieur le Maire**

« Donc délibération suivante la 14 : acquisitions de parcelles. »

### **Monsieur NAYRAC rapporte la délibération n° 14 :**

#### **14. "Acquisition parcelles cadastrées Section AS n° 540 (rue Beausoleil) et Section n° 543 (rue de Combecalde) propriété Madame Josette LAVAUUR et Madame Marie- Louise LAVAUUR"**

« Alors, Mesdames LAVAUUR Josette et LAVAUUR Marie-Louise sont propriétaires d'un ensemble de parcelles situées entre la rue *Combecalde* et la rue *Beau Soleil*. Deux de ces parcelles avait été créées pour permettre l'élargissement des rues *Combecalde* et *Beau Soleil*. Ces élargissements ont été réalisés, mais les cessions et les régularisations foncières correspondantes n'ont jamais été réalisées. Alors là on a une régularisation et on va doubler-ça avec une autre chose, un achat.

Fin 2018, tout le monde a dû le voir, l'accident de la circulation avait engendré la démolition partielle d'une maison de vigne en partie construite sur une de ces parcelles. C'est la maison de vigne qui se trouve rue *Combecalde*, quand on descend, c'est une maison qui était, il y avait eu un accident et cette maison physiquement se trouve sur l'emprise de la voie. Les gravats qui subsistent encore peuvent présenter un danger pour la circulation publique.

C'était une affaire assez longue parce qu'on vient seulement, on a eu du mal à trouver les propriétaires, parce que c'est une dame qui n'habite pas sur Millau. On lui a proposé, à Madame LAVAUUR, de régulariser la situation par l'acquisition par la Commune de ces deux parcelles et enfin on a un accord au bout de plus d'un an, on a un accord qui a été trouvé portant sur l'acquisition de la parcelle située côté rue *Combecalde* c'est sur laquelle se trouve cette fameuse construction d'une superficie de cent quatre-vingt-un mètres carrés, au prix de trois mille six cents euros.

La prise en charge de la Commune de la démolition totale de la construction en partie détruite. Le coût de cette démolition est estimé à cinq mille euros. L'acquisition de la parcelle située plus bas de l'autre côté en bas, située rue *Beau Soleil* d'une superficie elle de cent cinquante-neuf mètres carrés au prix de trois mille cent quatre-vingt euros.

Le montant total de ces deux acquisitions est égal à six mille sept cent quatre-vingt euros. De ce montant, il convient de déduire le coût estimé, de cette démolition.

Il a donc été proposé aux deux dames LAVAUUR, d'acquérir ces deux parcelles pour un prix de deux mille euros.

Alors il est proposé au Conseil :

- D'acquérir à ces deux dames les parcelles cadastrées, que je vous ai citées au prix de deux mille euros ;
- Et d'autoriser, Monsieur le Maire ou son représentant, à signer toutes les pièces et actes afférant à cette vente. »

### **Monsieur le Maire**

« Merci. Y a-t-il des questions ? Donc, je mets la délibération aux voix. Y a-t-il des voix contre ? Des abstentions ? Elle est adoptée. Merci. »

### ***Adoptée à l'unanimité***

**Monsieur le Maire**

« La numéro 15 c'est la cession à Aveyron Habitat d'une partie de parcelle concernant l'esplanade *Mitterrand*. »

**Monsieur NAYRAC rapporte la délibération n° 15 :**

**15. "Cession à Aveyron Habitat d'une partie des parcelles AI 1058 – AI 1080 – esplanade François Mitterrand"**

« Alors Aveyron Habitat, propriétaire des parcelles cadastrées, situées sur l'esplanade *François Mitterrand*, a pour projet la construction d'un ensemble immobilier sur ces deux parcelles, sur ces parcelles.

En vue de permettre de mener à bien ce projet Monsieur le Président d'Aveyron Habitat sollicite à la Commune la cession d'une emprise de soixante et un mètres carrés à prélever sur les parcelles cadastrées et riveraines de sa propriété et faisant aussi parties du domaine privé communal.

Afin de favoriser la réalisation de ce projet, la Commune a mandaté un géomètre, afin de procéder à la division de ces parcelles, en vue de détacher l'emprise nécessaire, soit soixante et un mètres carrés.

Un accord est intervenu avec Aveyron Habitat pour une cession à son profit de cette emprise d'une contenance, donc de soixante et un mètres carrés au prix de deux mille quatre cent quarante euros, estimation bien sûr faite par le Domaine.

Aveyron logement prendra en charge :

- La mise en place d'une gaine de tirage et de l'éclairage public en façade du bâtiment ;
- Le déploiement des réseaux fibre ;
- Et l'installation d'un système de récupération des eaux de pluie intégré au futur bâtiment en vue de capter les eaux de ruissellement, ainsi que son futur entretien.

La commune, elle assumera :

- La fourniture la pose des câbles et luminaires d'éclairage ;
- La réfection complète des abords immédiats de l'immeuble à savoir le trottoir, les escaliers, parvis côtes esplanade *François Mitterrand* ;
- Et l'accès au parking *Capelle*.

Il est donc proposé au Conseil :

- De céder à Aveyron Habitat cette surface de soixante et un mètres carrés au prix de deux mille quatre cent quarante euros ;
- Et d'autoriser, Monsieur le Maire ou son représentant, à signer toutes les pièces et l'acte notarié à intervenir. »

**Monsieur le Maire**

« Merci, Monsieur NAYRAC. Y a-t-il des questions ? Monsieur DURAND ? »

**Monsieur DURAND**

« Est-ce qu'on pourrait savoir la destination, enfin de cet ensemble mobilier ? Parce que... »

**Monsieur NAYRAC**

« Qui va être construit ? »

**Monsieur DURAND**

« Oui. »

**Monsieur NAYRAC**

« Ben, c'est Aveyron Habitat, alors il va y avoir une plate-forme au rez-de-chaussée et des appartements en haut. »

**Monsieur DURAND**

« Parce que j'ai vu dans les autorisations de programme du DOB, une maison de santé à six cents mille euros, ça serait là ? »

**Monsieur le Maire**

« Alors ce n'est pas une maison de santé, c'est une maison pluri professionnelle... »

**Monsieur DURAND**

« C'est marqué Maison de Sante, je m'excuse. »

**Monsieur le Maire**

« Par simplification de langage. Aujourd'hui, le projet qui est porté est une maison pluri professionnelle avec un, comment dirais-je, un projet médical dont le contenu a été validé par l'ARS. Alors je ne donnerai pas le détail du contenu médical, je ne suis pas suffisamment en phase pour vous le présenter, qui regrouperait un certain nombre de professionnels, une trentaine, je crois, sur le même type de portage que la maison pluri professionnels d'Aguessac ou de Saint-Georges, voilà. »

**Monsieur DURAND**

« Et de nouveaux praticiens, en fin d'une trentaine de... »

**Monsieur le Maire**

« Je... »

**Monsieur DURAND**

« On n'a pas le détail encore. »

**Monsieur le Maire**

« Il y a de nouveaux praticiens. »

**Monsieur DURAND**

« Parce que... »

**Monsieur le Maire**

« Mais, je ne vous donnerai pas le détail... »

**Monsieur DURAND**

« Parce que le montant est assez conséquent, six cents mille euros... »

**Monsieur le Maire**

« Oui, parce qu'il y a l'acquisition de la coque, puisqu'en fait comme nous sommes dans un bâtiment, OPH... »

**Monsieur DURAND**

« Oui. »

**Monsieur le Maire**

« ...il n'y a qu'une structure publique qui peut faire l'acquisition d'une coque à l'intérieur. Et ensuite, comme c'est une maison pluri professionnelle pour être éligible et en particulier au subventionnement venant de l'État par l'ARS, il faut que ce soit porté par du public aussi, ce qui était le cas encore une fois à Aguessac, ou à Saint-Georges. Donc aujourd'hui, on s'achemine vers une solution comme ça, même si on en est encore loin. On en est encore très loin. »

**Monsieur DURAND**

« À suivre, d'accord. Merci. »

**Monsieur le Maire**

« Y a-t-il d'autres questions ? Et ensuite, bien évidemment comme l'a dit Monsieur NAYRAC, le reste des..., je crois qu'il y a trente-six logements... »

**Monsieur NAYRAC**

« Oui. »

**Monsieur le Maire**

« ... avec à la fois de la location et l'accession à la propriété. Accession sociale à la propriété. »

**Monsieur NAYRAC**

« Petits, des petits appartements. »

**Monsieur le Maire**

« Merci. Donc, y a-t-il d'autres questions ? Sinon, je mets la délibération aux voix ? Y a-t-il des voix contre ? Des abstentions ? Elle est donc adoptée. Merci. Monsieur NAYRAC. »

***Adoptée à l'unanimité***

**Monsieur le Maire**

« Donc, Madame KECHKECH, pour le tableau des effectifs. »

**Madame KECHKECH rapporte la délibération n° 16 :**

**16. "Tableau des effectifs : modification "**

« Alors ce soir nous avons un tableau des effectifs très restreint, vu qu'il fait, donc c'est une création, qui fait suite à un départ pour mutation donc d'un gardien brigadier, qui était à temps complet. Donc il est parti au 15 octobre 2018.

Suite à un jury donc qui a été formé, nous avons recruté pour son remplacement, qui prendra effet qu'à compter du 1<sup>er</sup> mars à temps complet, un brigadier-chef principal.

Donc, nous vous demandons ce soir :

- D'approuver les modifications du tableau des effectifs ;
- Et d'autoriser, Monsieur le Maire ou son représentant, à accomplir les démarches nécessaires. »

**Monsieur le Maire**

« Merci. Y a-t-il des questions ? Donc, je mets la délibération aux voix. Y a-t-il des voix contre ? Des abstentions ? Elle est donc adoptée. Merci beaucoup. »

***Adoptée à l'unanimité***



**Monsieur le Maire**

« Toujours Madame KECHKECH la numéro 17 : concernant la mise à disposition du personnel et des biens pour l'Enseignement Supérieur. »

**Madame KECHKECH rapporte la délibération n° 17 :**

**17. "Enseignement supérieure : mise à disposition du personnel et des biens"**

« Donc, comme vous le savez lors de la délibération du 26 novembre 2018, la ville de Millau a approuvé la modification des statuts de la Communauté de Communes Millau Grands Causses préalable au transfert de la compétence Enseignement Supérieur. Donc ce transfert est devenu effectif à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, sachant qu'en interne jusqu'à présent on avait une personne qui faisait donc déjà plusieurs tâches, notamment :

- Assurer la surveillance et la maintenance du pôle ;
- Il faisait le lien entre les utilisateurs et les équipes techniques pour les interventions de maintenance ;
- Et il participait à des réparations diverses de première maintenance.

Cet agent nous a fait un courrier le 11 décembre 2018 pour nous dire, qu'il voulait continuer ses fonctions et qu'il demandait donc sa mise à disposition auprès de la Communauté de Communes.

Sachant qu'à la Mairie, il faisait ça à 50 % et son autre 50 %, il était au magasin du CTM. Donc son temps de travail global restera inchangé, donc il continuera à faire quarante heures semaine, avec quatre jours de RTT. Il a demandé à continuer à prendre ses RTT le vendredi après-midi.

De ce fait, pour pouvoir un peu équilibrer son temps de travail sera de :

- 55 % affecté à la Communauté de Communes, donc pour un total de vingt-deux heures par semaine composé de vingt heures plus deux heures de RTT. Donc il y sera du lundi au jeudi tous les midis plus, l'après-midi pardon, plus le vendredi matin et il aura donc dix-sept jours de congés payés annuels côté Com Com ;
- Côté Ville, donc il sera à 45 %, il sera présent donc du lundi au jeudi tous les matins pour un total de dix-huit heures semaine, seize heures plus deux heures de RTT et il cumulera donc côté Mairie quatorze jours de congé.

Sachant que pour lui, ce qu'il voulait et ce qui semble aussi logique, c'est qu'il voulait rester Mairie, plus Mairie que Com Com, même s'il fait plus de pourcentage de temps de travail à la Communauté de Communes.

Donc sa situation administrative restera gérée par la Ville, donc pour tout ce qui concerne maladie, RTT, congés.

Donc, c'est effectif à compter du 1<sup>er</sup> janvier et sans limitation de durée. »

**Monsieur le Maire**

« ... le vendredi matin ? »

**Madame KECHKECH**

« Je l'ai dit, non ? Oui, j'ai dit que pour la Mairie, il serait là du lundi au jeudi tous les matins, ce qui correspond à dix-huit heures semaine et côté Com Com, il y sera tous les après-midi du lundi au jeudi plus le vendredi matin. »

**Monsieur le Maire**

« Monsieur DIAZ. »

**Monsieur DIAZ**

« Je voulais faire juste une petite provision. Provision ! Je suis tellement dans les financements moi que, ma vie est devenue un enfer avec les finances.

Oui c'était justement pour faire une petite précision, parce que là on sort une brique là de l'Enseignement Supérieur et du transfert de charges, pour remettre le cadre, c'est donc on doit signer avec la Communauté de Communes, après travail de la Commission Locale d'Évaluation des Transferts de Charges, la convention donc transfert compétence Enseignement Supérieur, donc tout est réglé.

Donc en fait, la Communauté de Communes :

- Portera l'emprunt restant à courir ;
- Prendra en charge l'équivalent du mi-temps à peu près, peu importe si c'est 55 – 45, c'est du *pinillage*, de l'agent technique.

On a juste un petit arbitrage à faire, alors bien évidemment on prend à sa charge tous les fluides etc. On a juste un petit arbitrage à faire de savoir si on fait une provision pour travaux de menus réparations, puisqu'ils récupèrent un bien qui a déjà une durée de vie et on fait l'évaluation un peu de la vétusté, si vous dire, pour savoir si on prend en compte une notion de provisions, donc ce sera signé normalement au plus tard fin mars, quoi, puisqu'on est d'accord sur l'essentiel. »

**Monsieur le Maire**

« Merci beaucoup. Donc, je mets cette délibération aux voix, s'il n'y a pas d'autres interventions ? Donc, y a-t-il des voix contre ? Des abstentions ? Elle est donc adoptée. Merci beaucoup. »

***Adoptée à l'unanimité***

## **Monsieur le Maire**

« La délibération numéro 18 : concernant les modalités de mise en œuvre du Compte Personnel de Formation. »

## **Madame KECHKECH rapporte la délibération n° 18 :**

### **18. "Modalités de mise en œuvre du compte personnel de formation"**

« Alors le Compte Personnel de Formation, c'est ce qui remplace notre DIF, donc qui était le Droit Individuel à la Formation, cela fait un peu suite au plan que je vous avais présenté lors du dernier Conseil municipal, le Plan de Formation, qui est donc une nouveauté pour laquelle j'attache beaucoup d'importance, pour que les agents soient formés au maximum et qu'ils puissent évoluer comme l'a dit tout à l'heure Monsieur DIAZ.

Alors pour résumer pour ne pas trop rentrer dans les détails, mais après si vous avez des questions, il n'y a pas de souci. Donc la différence avec le DIF, c'est qu'avant le DIF, chaque agent épargnait vingt heures par an, actuellement avec le CPF ce n'est plus vingt heures, mais c'est vingt-quatre heures, donc c'est quand même quatre heures de plus par année. Il y a un plafond de cent cinquante heures. Pour cette année, nous avons voté un budget donc, qui sera de trois mille euros pour cette année et nous avons plafonné la somme accordée aux agents, par formation et par an, à trois cents euros d'aide de notre part, ensuite libre à eux de solder le reste.

Alors, la prise en charge des frais pédagogiques, donc il faut savoir que la Collectivité ne prendra pas en charge les frais de déplacement de l'agent, sauf pour les préparations aux concours et examens, s'il utilise un véhicule de service.

Donc alors, comment ça se passe ? L'agent est intéressé pour un projet professionnel par une formation, alors il faut savoir que nous, à la RH, on peut l'accompagner déjà pour un premier temps :

- Écouter ;
- Regarder ses demandes, voir si elles sont, si c'est profitable ou pas, enfin si vraiment il y a... ;
- Et aussi pour voir un petit peu avec cet entretien, vraiment voir si l'agent est motivé par cette demande.

Ensuite donc, cet agent donc remplira un formulaire, que vous avez juste après ces modalités, :

- Où donc il va donner sa motivation ;
- La formation qu'il veut suivre ;
- Combien d'heures il faudra pour qu'ils puissent..., combien d'heures prends la formation ;
- Quelle est son coût ?

Donc, comme je vous l'ai dit tout à l'heure il y a un plafond de cent cinquante heures, si l'agent a une formation qui l'intéresse vraiment, mais qui demande cent soixante-dix heures, on lui donne le moyen de remplir un autre formulaire, qui est donc une demande par anticipation, c'est-à-dire qu'il pourra prendre les vingt-quatre heures de l'année N+1 pour pouvoir justement, pour ne pas que ça bloque dans la formation de cent cinquante heures, je ne sais pas si je suis assez compréhensive. C'est bon, vous avez compris.

Ensuite donc, les critères d'instruction et de priorité des demandes. Alors les requêtes suivantes sont prioritaires donc :

- Suivre une action de formation, un accompagnement ou bénéficier d'un bilan de compétences permettant de prévenir une situation d'inaptitude à l'exercice des fonctions, c'est-à-dire qu'un agent qui n'est plus en capacité d'exercer la fonction pour laquelle il est, soit pour maladie ou..., là il sera prioritaire pour avoir une autre formation pour pouvoir être reclassé assez rapidement ;
- Ensuite, il y a l'action de formation pour la validation des acquis de l'expérience, qui est donc validée par un diplôme, un titre ou une certification inscrite au Répertoire National des Certifications Professionnelles, donc c'est toutes les demandes de formation pour lesquelles il y aura un plus quoi, il y aura un titre ;
- Et bien sûr la priorité ira aussi à toutes les demandes de formation pour les préparations aux concours et aux examens.

Donc, une fois que l'agent a rempli son formulaire, qu'il a donné sa motivation, le dossier va être consulté donc par nous, par l'administration et donc on appréciera les critères suivants donc :

- La motivation de l'agent ;
- Les perspectives d'emploi suite à l'information demandée, parce qu'il faut qu'il ait un but ;
- La maturité, donc c'est ce que je vous disais la motivation, pourquoi il le fait, depuis quand il a envie de le faire, enfin tout ça, c'est vraiment... ;
- Ensuite le nombre de formations déjà suivies par l'agent, parce que vu le nombre un peu minimum de places, il faut que ça profite à un maximum de personnes et que ce ne soit pas toujours les mêmes qui partent en formation ;
- L'ancienneté au poste ;
- Et ensuite, en fonction bien sûr des besoins de services, si l'agent est très intéressé par une formation, mais que ça tombe, que la formation est proposée à un temps où son service ne peut pas se passer de sa présence, voilà on peut la refuser pour ça ;
- Et bien sûr le coût de l'information.

Donc la décision du Maire sera adressée par écrit à l'agent dans un délai de deux mois et en cas de refus, il faudra motiver le pourquoi du refus voilà.

Donc, je ne sais pas si vous avez des questions ?

Si une autre précision, c'est que bon pour cette année, il y aura peut-être des dérogations parce que là ça passe que maintenant, mais normalement les demandes seront faites par les agents entre le 15 décembre de l'année N-1 et le 15 mars de l'année N. Donc là pour cette année, bien sûr s'il y a des demandes, on ne va pas s'arrêter au 15 mars quoi. Et sachant que si l'enveloppe n'a pas été consommée et qu'un agent nous ont fait une demande le 15 juin par exemple ou même en août, bien sûr qu'on autorisera sa formation, voilà.  
Donc on vous demande de..., je n'arrive pas à retrouver la phrase. »

**Monsieur le Maire**

« Merci beaucoup. »

**Madame KECHLECH**

« Où est-ce qu'elle est ? »

**Monsieur le Maire**

« D'adopter les modalités de mise en œuvre... »

**Madame KECHKECH**

« Ah, ben voilà ! »

**Monsieur le Maire**

« ... du compte personnel de formation de telles que proposées. »

**Monsieur DIAZ**

« Tu résumes, en disant : « Êtes-vous d'accord ? »

**Madame KECHKECH**

« Êtes-vous d'accord ? »

**Monsieur le Maire**

« Voilà. Donc, y a-t-il des questions sur cette mise en place donc de CPF ? Non. Donc, je mets la délibération aux voix. Y a-t-il des voix contre ? Des abstentions ? Elle est adoptée. Je vous remercie. »

***Adoptée à l'unanimité***

### **Monsieur le Maire**

« Dernière délibération la numéro 19 : indemnité de fonction des élus municipaux. »

### **Madame KECHKECH rapporte la délibération n° 19 :**

#### **19. "Indemnités de fonction des élus : Maire, Adjoint et Conseillers municipaux"**

« Donc, cette délibération fait suite donc à la démission de Monsieur Hugues RICHARD. Donc comme on l'a vu tout à l'heure on l'a remplacé par Monsieur Bernard SOULIE, donc là ça ne change rien côté indemnité.

Ensuite Monsieur GINESTE, qui est Conseiller municipal délégué au Commerce a accepté la délégation liée à l'Attractivité, à la Dynamique Commerciale et à l'Artisanat et l'Emploi, donc nous avons changé un petit peu le pourcentage pour sa rémunération, sachant que nous réduisons quand même l'enveloppe globale des indemnités de 1,5 %.

Donc on vous demande :

- De fixer les indemnités versées à compter du 1<sup>er</sup> février 2019 selon le tableau ci-dessous ;
- D'actualise en conséquence le tableau ci-dessous récapitulatif de l'ensemble des indemnités allouées aux élus ;
- Et d'autoriser, Monsieur le Maire ou son représentant, à signer tous les documents en découlant. »

### **Monsieur le Maire**

« Merci. Y a-t-il des questions ? Monsieur DURAND ? »

### **Monsieur DURAND**

« Non, juste une petite réflexion que je fais chaque fois que vous touchez, enfin ce n'est pas le fait de toucher aux indemnités, mais quand je vois le tableau, je suis toujours effaré et je rigole un peu, quand je vois qu'il y a un Conseiller municipale délégué au Conseil Économique et Sociale et Environnemental, une de vos promesses campagne de votre fameuse charte éthique, mais ce truc n'existe pas dans la réalité, donc ça me fait, même si je ne reproche rien à personne, mais ça me fait toujours sourire. Merci. »

### **Monsieur le Maire**

« Nous aurons des propositions à faire compte tenu de l'actualité. Donc, je mets la délibération aux voix. Y a-t-il des voix contre ? Que quatre ? »

### **Monsieur ASSIER**

« C'est bon, n'insiste pas ! »

### **Monsieur le Maire**

« Non, parce que, je... Vous pourriez m'en rendre grâce, quand même, bon. Merci. Y a -t-il des abstentions ? Trois. Elle est adoptée. Je vous remercie. »

**Adoptée par 24 voix pour**

**6 voix contre**

(Claude ALIBERT, Emmanuelle GAZEL, Michel DURAND, Albine DALLE, Frédéric FABRE, Nadine TUFFERY)

**3 abstentions**

(Philippe RAMONDENC, Denis BROUGNOUNESQUE, Nicolas CHIOTTI)

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **Monsieur le Maire**

« Il y a deux questions diverses et qui nous sont parvenues. Donc, Monsieur DURAND pour la première.

### **Monsieur DURAND**

« Vous la lisez ! »

### **Monsieur le Maire**

« Ah, non, c'est à vous à la lire. Je vous en prie. »

### **Monsieur DURAND**

« Bon, je vous passe les formules d'usage. Donc trimestriel de la ville de Millau : « *Millau 2030, une ambition pour demain.* » Pourrions-nous connaître le montant des coûts exacts, c'est-à-dire conception graphique, rédaction, impression et distribution de cette publication et dans la mesure du possible nous en transmettre les factures y afférentes ? Dans l'attente, Monsieur le Maire. Je vous attends. »

### **Monsieur le Maire**

« Excusez-moi. Merci pour votre question. Donc je vous donne le décompte du coût du numéro spécial donc *Millau 2030*, je vous le détaille et je vous donnerai les factures, devis, bon de commande et facture. Voilà, donc concernant :

- La conception graphique, il y en avait pour mille huit cents euros hors taxes, donc je ne donne pas le nom de l'entreprise, mais par une entreprise Millavoise... »

**Madame GAZEL**

« On l'a reconnue. »

**Monsieur le Maire**

« ...donc ça c'est la conception graphique de la maquette :

- Il y a l'identité graphique de *Millau 2030*, déclinable sur tout support pour mille cent quatre-vingt euros hors taxes toujours par la même entreprise :
- La diffusion numérique, donc sept cents euros hors taxes, toujours par la même entreprise ;
- La rédaction du contenu du fascicule : mille sept cent quarante euros en hors taxes.

Donc pour faire un total en hors taxes pour la même entreprise Millavoise, on est à cinq mille quatre cent vingt euros hors taxes.

- Vient ensuite, bien évidemment s'intégrer ensuite l'impression pour un montant hors taxes de trois mille neuf cent dix-neuf euros, j'ai déjà dit hors taxes, qui est attribuée donc à une entreprise... »

**Madame GAZEL**

**Micro éteint, inaudible.**

**Monsieur le Maire**

« Non, mais attendez, mais laissez-moi, je veux tout vous dire, vous ne voulez pas que je vous en parle. Donc, qui est..., ça vous porte malheur ce sujet, ça ne vous empêche pas de partir en vacances, là-bas.

Donc, nous sommes sur donc une impression qui n'est pas à Millau, mais l'impression s'est faite sur la base du marché d'impression, qui a été attribué en 2015. J'insiste !

Et ensuite, bien évidemment il y a la phase de distribution pour un montant de deux mille trois cent vingt-neuf euros hors taxes, qui a été effectuée par une entreprise locale aussi.

Soit un total hors taxes de onze mille six cent soixante-huit euros, si je ne me suis pas trompé, avec deux tiers de dépenses à une entreprise locale et un coût, alors là que je vous donne en TTC, un coût TTC par habitant de zéro soixante-dix centimes.

Voilà les informations que je peux vous donner et je vous donnerai ou je vous fais circuler les pièces, que vous m'avez demandées.

Voilà pour la première question diverse. Il y a une seconde question diverse. »

**Monsieur ALIBERT**

« Oui, moi si vous permettez avant de passer à la question suivante, je voulais juste faire une remarque au sujet de la plaquette et donc les cartes de vœux qui en ont découlées et les affiches, qu'on a vu en ville. Vœux, s'écrit OE liés et pas avec le O et le E séparés, voilà c'était juste une remarque, parce que ça m'a écorché la vue pendant... »

**Madame GAZEL**

**Micro éteint, inaudible.**

**Monsieur ALIBERT**

« Donc ma question diverse. Alors je dois dire en préambule : canular, *fake news* ou réalité, c'est pour ça que je mets un peu des réserves, parce que j'ai vu des publications et ça a été repris par la presse quotidienne Millavoise. On nous demande notre avis sur un *pégoumas*, qu'on veut mettre sur le côté de la *Puncho d'Agast*, voilà.

Donc alors j'ai entendu tout à l'heure Monsieur DIAZ qui disait que les commerçants et les entrepreneurs, il fallait qu'ils soient ambitieux et novateurs, donc c'est l'émanation du club des entreprises Millavoises.

Monsieur GINESTE, il a parlé de la qualité de la vue quand on arrive à Millau, alors j'aimerais connaître son avis aussi par rapport à la qualité de la vie, enfin non... »

**Monsieur RAMONDENC**

« Du *pégoumas*... »

**Monsieur ALIBERT**

« ...voilà, moi ça me..., c'est le genre d'informations qui ont le don de *me hérissier les poils* et de me mettre de mauvaise humeur de bon matin. Alors je voudrais, ma question Monsieur le Maire, que si ce projet va au bout, il finira tôt ou tard sur votre bureau pour demander des autorisations, qu'elle sera votre position là-dessus ? »

**Monsieur le Maire**

« D'abord, je pense qu'il faut ramener les choses à leur juste valeur. Alors je ne sais pas s'il faut traiter ça de *fake news*,

canular ou..., mais je crois que les initiateurs s'en sont expliqués et notamment sur leur page *Facebook*, je pense qu'il y a une sorte d'humour qui est parti là-dessus, avec ce montage fort bien fait, donc sur *La Puncho*, qui a manifestement fait le *buzz* et qui a eu un succès énorme à ma connaissance. Enfin je les crois très volontiers quand ils disent que ça n'est pas, bien évidemment, l'ombre d'un projet et je pense qu'aujourd'hui on est sur l'idée du sondage et du côté un peu..., je ne sais pas si ça s'appelle canular, mais un peu... »

**Monsieur DIAZ**

« Et comme je suis transparent, il n'y a rien inscrit au budget là-dessus. »

**Monsieur le Maire**

« Et donc je pense qu'on n'en est pas à parler de projets.

Par contre je pense que ce que vous soulevez et pour que vous posiez la question autour de la table du Conseil municipal, pose pour le coup la question de ce qui circule sur les réseaux sociaux et la réalité de ce qui circule sur les réseaux sociaux et la valeur que l'on peut accorder sans vérification à ceux qui circulent sur les réseaux sociaux. Là c'est une vraie question qui peut se poser et que nous devons nous poser, voilà.

Je vous remercie l'ordre du jour est épuisé, je vous souhaite une bonne soirée. »

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 00

Fait à Millau, le 20 mai 2019

Le Secrétaire de Séance

**Elodie PLATET**

Le Maire de Millau,

**Christophe SAINT-PIERRE**